

Délinquance juvénile en Suisse

Principaux résultats de la 4^{ème} vague de l'enquête

internationale de délinquance juvénile

(International Self-Report Delinquency study - ISRD4)

Octobre 2022

Recherche financée par le Fonds national suisse
(Numéro 100017_192539)

Prof. Dr. Sandrine Haymoz (Haute école de travail social Fribourg, HETS-FR, HES-SO)

Prof. Dr. Patrik Manzoni (Haute école de travail social Zurich, ZHAW)

Dr. Riccardo Milani (Haute école de travail social Fribourg, HETS-FR, HES-SO)

Lorenz Biberstein (Haute école de travail social Zurich, ZHAW)

Maria Kamenowski (Haute école de travail social Zurich, ZHAW)

Table des matières

1	Introduction	4
2	Méthodologie	5
2.1	Questionnaire	5
2.2	Procédure de l'enquête en Suisse	5
2.3	Pondération des données	5
2.4	Taux de participation	6
3	Description de l'échantillon national	7
4	Délinquance autoreportée	9
5	Victimisation autoreportée	18
6	Facteurs de risque de la délinquance autoreportée	26
7	Facteurs de risque de la victimisation autoreportée	30
8	Comparaisons entre l'ISRD4 et l'ISRD3	33
8.1	Délinquance autoreportée	33
8.2	Victimisation autoreportée	35
9	Evolution de la délinquance juvénile enregistrée par la police	36
10	Résumé et discussion	39
10.1	Délinquance autoreportée	39
10.2	Victimisation autoreportée	41
10.3	Facteurs de risque de la délinquance juvénile	42
10.4	Facteurs de risque de la victimisation	43
10.5	Evolution de la délinquance juvénile	44
10.6	Conclusion	45
	Bibliographie	46
	Annexes	49

1 Introduction

La présente étude "Délinquance juvénile en Suisse", soutenue par le Fonds national suisse, vise à déterminer l'ampleur de la délinquance juvénile, du cyberharcèlement et de la victimisation en Suisse, à identifier les profils d'auteur-e-s et de victimes de délits ainsi que les facteurs de risque de la délinquance juvénile. Elle s'inscrit dans le cadre de la plus grande enquête internationale comparative au monde permettant d'analyser la délinquance juvénile et la victimisation et fait partie de la 4^{ème} vague de cette enquête à laquelle 49 pays participent (*International Self-Report Delinquency study, ISRD* ; Enzmann, Kivivuori, Marshall, Steketee, Hough et Killias, 2018 ; Junger-Tas, Terlouw et Klein, 1994)¹. La méthodologie et le questionnaire étant identiques dans tous les pays participants, cela permet une comparaison optimale de la situation internationale de la délinquance juvénile. Les précédentes vagues de cette enquête ont eu lieu en 1992-1993 dans 13 pays (ISRD1), entre 2005 et 2007 dans 31 pays (ISRD2) et entre 2013 et 2015 dans 36 pays (ISRD3) (Killias et Lukash, 2015). La Suisse a participé à toutes ces précédentes vagues de sondages (Killias et Lukash 2015), ce qui permet ainsi d'analyser l'évolution de la délinquance juvénile.

Cette étude consiste à faire passer un questionnaire en ligne de façon anonyme à des jeunes et à les questionner, entre autres, sur leur propre délinquance et victimisation. Ainsi, ils/elles mentionnent s'ils/elles ont, durant une période temporelle donnée, commis ou été victimes de certains actes délictueux. Il est à préciser que les sondages de délinquance autoreportée sont des indicateurs valides pour mesurer la délinquance juvénile, étant donné que les jeunes ont moins de réticence à avouer avoir commis un délit que les adultes (Killias, Aebi et Kuhn, 2019 ; Thornberry et Krohn, 2000 ; Junger-Tas et Marshall, 1999). Ces enquêtes permettent aussi d'obtenir des indications sur le chiffre noir de la criminalité (à savoir la criminalité qui n'est pas connue des services de police). Afin de pouvoir accéder au plus grand nombre de jeunes, elle se déroule en milieu scolaire, durant une heure de classe.

La population cible de cette recherche est constituée d'étudiant-e-s âgé-e-s d'environ 14 - 15 ans sélectionné-e-s aléatoirement, c'est-à-dire des élèves qui fréquentent les cycles d'orientation (l'appellation changeant selon les cantons) et qui sont, selon les cantons, en 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires (HarmoS). Au total, plus de 11'000 jeunes ont participé à cette enquête. Ces jeunes sont interrogé-e-s sur leurs opinions personnelles, leurs problèmes quotidiens, leurs expériences avec la violence (à la fois comme victime et auteur-e) ainsi que sur leurs situations de vie à l'école, au sein de leur famille et dans le cadre de leurs loisirs. Des élèves de 24 cantons de Suisse² ont participé à l'enquête. Un échantillon supplémentaire a été sélectionné dans les villes de Berne et de Genève auprès des jeunes fréquentant les deux premières années du degré secondaire II (écoles professionnelles, écoles de culture générale et gymnases)³.

Le questionnaire en ligne a été rempli par les jeunes durant une heure de cours sous la supervision d'un-e enseignant-e, et ce entre février et mi-juillet 2021. A noter que la participation des élèves était libre, donc un-e élève pouvait évidemment choisir de ne pas participer à l'enquête, même si sa classe y participait. L'anonymat des répondant-e-s a bien évidemment été garanti. Ce rapport succinct présente les principaux résultats nationaux.

¹ Des informations complémentaires sont disponibles sur <https://isrdstudy.org/>.

² Les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell Rhodes-Intérieures n'ont pas souhaité participer à l'enquête.

³ Cet échantillon supplémentaire n'a pas été traité dans le présent rapport.

2 Méthodologie

Les sections suivantes expliquent la démarche méthodologique de l'étude, à savoir le questionnaire, la procédure de l'enquête en Suisse, les pondérations utilisées dans le présent rapport ainsi que les taux de participation à l'enquête.

2.1 Questionnaire

Comme mentionné précédemment, le questionnaire de l'enquête de l'ISRD4 est un questionnaire standardisé portant sur la délinquance autoreportée et la victimisation. Il est identique dans tous les pays participant à l'enquête et contient des questions portant sur la famille, l'école, les pairs, les activités de loisirs, certains aspects de la personnalité, le comportement sur Internet, le voisinage, les contacts avec la police, les éventuels actes délinquants commis et subis, etc. Seuls certains thèmes ont été analysés dans le présent rapport. Les autres thèmes feront l'objet d'analyses plus approfondies dans le cadre d'articles scientifiques.

2.2 Procédure de l'enquête en Suisse

Tout comme lors des précédentes vagues de l'étude en Suisse, l'enquête de l'ISRD4 a été menée au niveau national. Ainsi, les 26 cantons suisses ont été sollicités à participer à cette enquête. Quant à la population cible, elle se rapportent aux étudiant-e-s âgé-e-s d'environ 14 - 15 ans, à savoir les jeunes étant en 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires (HarmoS) du niveau secondaire I (niveau supérieur). La répartition cantonale selon les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été prise en compte. Les directions cantonales de l'instruction publique de tous les cantons ont été contactées en vue d'obtenir leur éventuel soutien à la présente étude ainsi que le nombre étudiant-e-s (par canton, école, type d'école et classe) pour l'année scolaire 2021/2022. Les classes ont ensuite été sélectionnées de manière randomisée au sein des cantons afin d'assurer une scientificité optimale à la présente étude⁴. Les écoles, dont des classes avaient été sélectionnées aléatoirement, ont été contactées, dans un premier temps par email, puis par téléphone, pour leur demander de participer. Dans le cas d'un accord de participation, les enseignant-e-s de chaque classe sélectionnée ont été contacté-e-s directement ou par l'intermédiaire des directions des écoles dans le but de transmettre des informations supplémentaires pour la réalisation de l'enquête. Les différentes classes ayant contribué à l'enquête l'ont fait de manière autonome, à un moment librement choisi par l'enseignant-e et sous sa supervision. Une lettre d'information à l'attention des parents d'élèves a également été incluse dans les documents relatifs à la réalisation de l'étude. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant participe à l'enquête pouvaient refuser par écrit. Les élèves, dont les parents ont refusé l'enquête ou qui ne souhaitent pas participer eux-mêmes, ont effectué des activités silencieuses durant l'enquête. La participation à l'étude était toujours volontaire, tant pour les écoles et les enseignant-e-s que pour les élèves interrogé-e-s.

2.3 Pondération des données

Les données collectées ont été pondérées afin de corriger les sur- et sous-représentations du nombre d'étudiant-e-s participant à l'enquête en fonction du niveau scolaire, du type d'école et de la répartition géographique en Suisse. Cette pondération a été effectuée en deux étapes. Dans un premier temps, le nombre de répondant-e-s au niveau cantonal a été pondéré en fonction du niveau scolaire (10^{ème} et 11^{ème} années scolaires HarmoS) et du type d'école en vue de correspondre à la répartition réelle du nombre d'élèves dans le canton. Dans un deuxième temps, le nombre de répondant-e-s par

⁴ Dans tous les pays participants, un logiciel a été utilisé pour garantir un tirage aléatoire.

canton a été pondéré au niveau national afin de compenser les éventuelles différences de taux de participation au niveau cantonal (cf. ch. 2.4). Les résultats présentés ci-dessous sont tous basés sur des données pondérées.

2.4 Taux de participation

Le taux de participation à l'enquête peut être calculé sur la base du rapport entre le nombre de classes qui a participé à l'enquête et le nombre de classes qui a été tiré au sort et contacté pour participer. Ce dernier est de 48% au total. Les cantons romands (72%) et le Tessin (73%) affichent des taux de participation nettement plus élevés que les cantons alémaniques, dont le taux n'est que de 35%, malgré de nombreuses relances par téléphone. Les raisons de cette différence au niveau de la participation ne sont pas connues.

3 Description de l'échantillon national

Les caractéristiques sociodémographiques et scolaires de l'échantillon, après épurement des données et pondération, sont présentées dans le tableau 1. L'échantillon total s'élève à 11'019 jeunes.

Tableau 1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon après pondération

	Nombres	Pourcentages
Niveaux scolaires		
10 HarmoS	5'556	50,4%
11 HarmoS	5'463	49,6%
Genre		
Garçons	5'531	50,9%
Filles	5'177	47,6%
Non binaire	165	1,5%
Ages		
13	851	7,9%
14	4'408	40,7%
15	4'327	39,9%
16	1'117	10,3%
17	128	1,2%
Statut migratoire		
Mère née à l'étranger	5'027	45,6%
Père né à l'étranger	4'906	44,5%
Parcours migratoire (au moins un des parents est né à l'étranger)	6'111	55,5%
Région linguistique		
Suisse allemande	7'110	64,5%
Suisse romande	3'437	31,2%
Tessin	472	4,3%
Total des personnes interrogées	11'019	100%

La répartition par année scolaire est parfaitement équilibrée puisque 50,4% des étudiant-e-s fréquentent la 10^{ème} année scolaire (HarmoS) et 49,6 % la 11^{ème} année scolaire (HarmoS). En ce qui concerne le genre, 50,9% des élèves interrogé-e-s ont déclaré être de sexe masculin et 47,6% de sexe féminin. En outre, 1,5% se sont classé-e-s comme non binaires. Pour les analyses du présent rapport seuls les genres "masculin" et "féminin" sont utilisés, étant donné que la catégorie "non binaire" présente un nombre de cas trop faible pour permettre des analyses statistiques valides. La grande majorité des jeunes interrogé-e-s ont 14 ou 15 ans, ce qui correspond aux niveaux scolaires des 10^{ème} et 11^{ème}

années scolaires (HarmoS). Toutefois, des étudiant-e-s plus jeunes ou plus âgé-e-s suivent également ces deux niveaux scolaires en raison de sauts de classes ou des redoublements.

Afin de déterminer le statut migratoire, il a été demandé aux jeunes d'indiquer dans quel pays leur mère et leur père biologiques sont né-e-s. Si au moins un parent n'est pas né en Suisse, on suppose que la personne en question a un parcours migratoire dans son histoire de vie. En prenant cette définition large du statut migratoire, il apparaît que la proportion de jeunes issu-e-s de l'immigration est assez élevée (55,5%). Ce résultat n'est néanmoins pas surprenant, étant donné que la Suisse est un pays d'immigration. Une autre enquête nationale utilisant la même définition de parcours migratoire indique un taux de jeunes issu-e-s de la migration de 52,1%, soit un pourcentage relativement similaire (Manzoni, Baier, Haymoz, Isenhardt, Kamenowski et Jacot, 2018).

Le canton dans lequel les élèves sont scolarisé-e-s a été pris en compte pour la répartition des répondant-e-s par régions linguistiques. Les cantons bilingues ont été classés en fonction de la langue qui y prédomine (par ex. Fribourg et le Valais sont en Suisse romande). Les jeunes interrogé-e-s se répartissent comme suit entre les régions linguistiques : environ 64,5% fréquentent une école en Suisse allemande, 31,2% en Suisse romande et 4,3% au Tessin. Le prochain sous-chapitre présente les taux de délinquance reportée par les jeunes en Suisse.

4 Délinquance autoreportée

Les actes délinquants commis par les jeunes en Suisse sont l'objet de ce chapitre. Au total, les jeunes ont été interrogé-e-s sur la commission de 14 actes délinquants qui comprennent des comportements de dégradation (comme les graffitis, les actes de vandalisme), des délits contre la propriété (vols, cambriolages), des délits violents souvent associés à la délinquance de rue (agressions, vols aggravés, port d'armes, ventes de stupéfiants, bagarres entre groupes) et de la cybercriminalité (crimes de haine en ligne, cyberharcèlement, fraude informatique et piratage informatique). Le tableau 2 présente les délits avec l'indication des questions posées aux jeunes.

Tableau 2. Liste des délits et questions associées

Délits	Au cours des 12 mois précédant l'enquête (ou au cours de la vie) :
Graffiti	As-tu déjà peint sur des murs, des trains, trams ou bus sans autorisation ?
Vandalisme	As-tu déjà endommagé quelque chose volontairement par exemple un arrêt de bus, une vitre, une voiture ou le siège dans un bus ou train ?
Vol dans les magasins	As-tu déjà volé quelque chose dans un magasin ou dans un supermarché ?
Cambriolage	As-tu déjà cambriolé une maison ou un bâtiment pour y voler quelque chose ?
Vol de véhicule	As-tu déjà volé une moto ou une voiture ?
Vol aggravé (brigandage)	As-tu déjà employé une arme, la force ou une lourde menace contre une personne pour prendre son argent ou des choses qu'elle portait sur elle ?
Port d'arme	As-tu déjà porté sur toi une arme, par exemple un bâton, une matraque, un couteau, un pistolet pour ta propre protection ou pour attaquer les autres ?
Bagarre entre groupes	As-tu déjà participé à une bagarre collective dans la rue ou dans un autre endroit public, tel qu'un centre commercial ou un stade de foot ?
Agression	As-tu déjà tabassé, blessé quelqu'un avec un bâton, une matraque, un couteau, un pistolet, de façon si grave qu'il a subi des lésions corporelles ?
Vente de drogue	As-tu déjà vendu des drogues quelles qu'elles soient ou aidé un tiers à en vendre ?
Harcèlement sexuel en ligne	As-tu déjà partagé une photo ou vidéo intime d'une personne qui ne voulait pas que les autres la voient ?
Crime de haine en ligne	As-tu déjà envoyé des messages ou commentaires blessants à quelqu'un sur les réseaux sociaux à propos de sa couleur de peau, son origine ethnique ou sa nationalité, sa religion, son identité sexuelle, son orientation sexuelle ou pour des raisons similaires ?
Fraude informatique	As-tu déjà utilisé internet, les e-mails ou les réseaux sociaux pour arnaquer les autres ou les tromper (en faisant du phishing, en vendant des choses sans valeur ou illégales, etc.) dans le but de te faire de l'argent ?
Piratage informatique ou hacking	As-tu déjà piraté un ordinateur ou un compte sur internet qui ne t'appartenait pas pour obtenir des données, prendre le contrôle d'un compte ou détruire des données ?

Il est à noter que les termes « prévalence » et « incidence » vont être utilisés tout au long de ce présent rapport. Par prévalence, on entend le pourcentage de jeunes ayant commis ou ayant été victime d'un délit. La « prévalence vie » se rapporte au pourcentage de jeunes qui ont déclaré avoir commis ou avoir été victimes d'une infraction donnée au cours de leur vie. La « prévalence 12 mois ou au cours de la dernière année » désigne le pourcentage de jeunes qui ont déclaré avoir commis ou avoir été victimes d'au moins une infraction spécifique au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les deux types de prévalence sont donc exprimés en pourcentages. Par « incidence », il s'agit du nombre de fois qu'un jeune a commis un délit ou a été victime d'un délit.

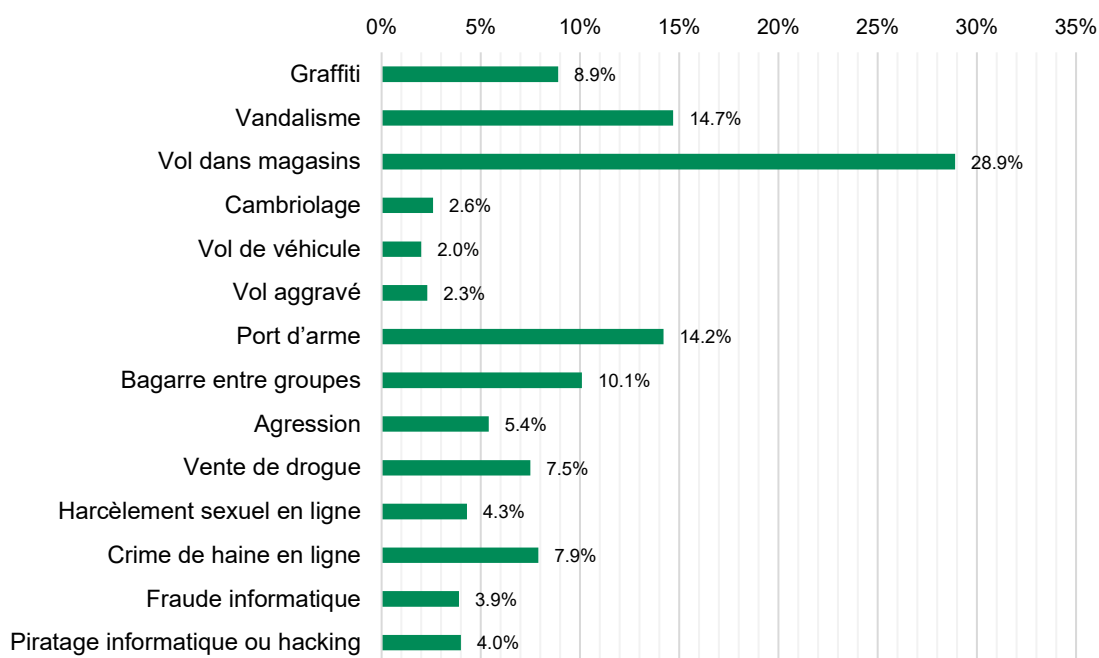
Des tests de significativité ont également été effectués. Ils permettent de conclure qu'un résultat n'est pas simplement dû au hasard, mais qu'il dénote d'une différence bien réelle entre des

pourcentages. Le terme « ratio » est également utilisé. Il s'agit du quotient lors de la division de deux pourcentages ou, dans le cas d'analyses de régression logistique, de la valeur du facteur de risque. Les prévalences vie de la délinquance sont présentées en premier lieu, puis celles des 12 mois précédant l'enquête. Les résultats seront discutés et mis en perspectives avec d'autres recherches dans le chapitre « Résumé et discussion ».

Le graphique 1 présente les taux de prévalence des jeunes ayant commis au moins un délit durant leur vie. En ce qui concerne les délits les plus couramment commis durant l'adolescence, il s'agit des vols dans les magasins, puisque 28,9% ont déjà volé quelque chose dans un magasin ou un supermarché ; puis les actes de vandalisme (14,7% des jeunes ont déjà endommagé intentionnellement des objets) et le port d'arme (14,2% ont indiqué porter une arme pour leur propre protection ou pour attaquer les autres). Il est à préciser que le port d'armes prend en compte également les bâtons, les matraques, les couteaux, et pas uniquement les armes à feu. Concernant les délits de violence, 10,1% des jeunes interviewé-e-s ont déjà participé à une bagarre en groupe, 5,4% agressé violemment physiquement une personne avec un objet (bâton, matraque, couteau, arme à feu) causant ainsi de graves blessures à la victime et 2,3% commis un vol aggravé qui implique d'employer une arme, la force ou une lourde menace contre une personne pour la voler. Quant à la vente de drogue, 7,5% des jeunes en ont déjà vendu au cours de leur vie. En revanche, une faible partie des jeunes a commis des vols puisque 2,6% des jeunes ont déclaré avoir déjà commis un cambriolage, et 2% à avoir volé un véhicule (voiture ou moto).

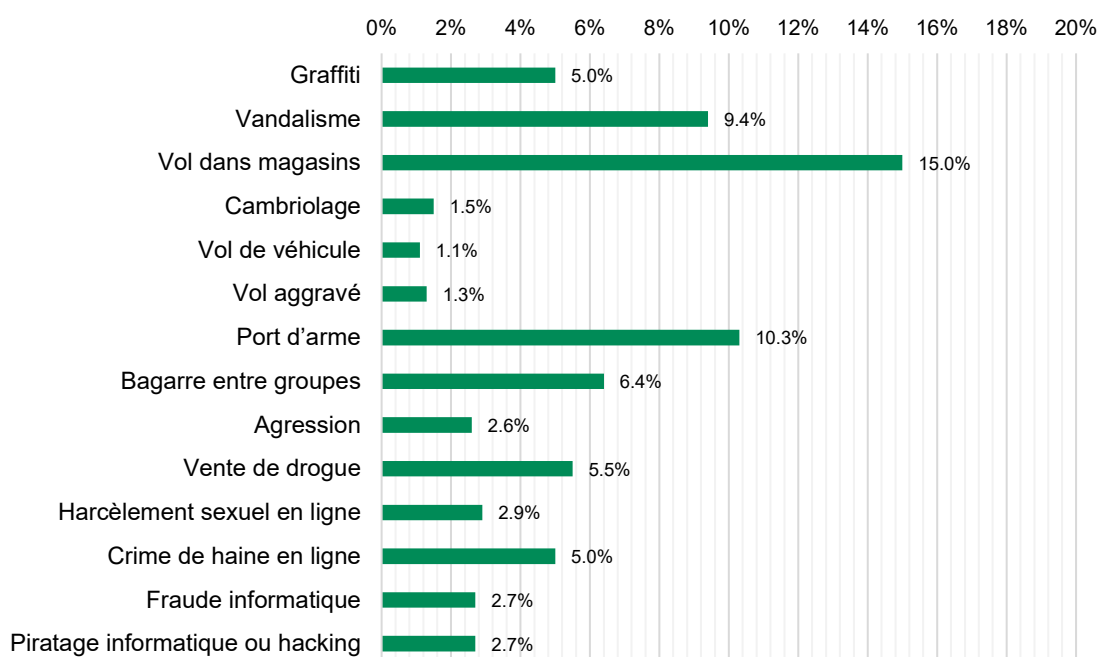
Les jeunes ont également été interrogé-e-s sur les délits commis sur Internet. Il en ressort tout d'abord que 7,9% des jeunes ont déjà envoyé des messages ou commentaires blessants à quelqu'un sur les réseaux sociaux, que ce soit à propos de la couleur de peau, de l'origine ethnique ou de la nationalité, de la religion, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle ou d'autres raisons similaires. Cette dévalorisation de personnes sur la base de préjugés est également appelée "crime de haine". Une autre forme d'exposition ou de harcèlement de personnes peut consister à publier ou à transmettre en ligne une photo ou une vidéo intime contre la volonté de la personne concernée. C'est le cas de 4,3% des jeunes. Quant à la fraude en ligne et au piratage informatique, 3,9% des jeunes ont indiqué qu'ils avaient déjà trompé ou escroqué quelqu'un sur Internet, par e-mail ou via les réseaux sociaux, dans le but de gagner de l'argent. Il peut s'agir d'hameçonnage (phishing), qui consiste à inciter les personnes à divulguer leurs mots de passe pour ensuite piller leurs comptes, usurper leur identité (vol d'identité) ou installer des logiciels malveillants. D'autre part, la fraude en ligne peut également consister à vendre des objets sans valeur ou illégaux. De même, 4% des jeunes ont déjà piraté un ordinateur ou un compte privé pour obtenir des données, prendre le contrôle d'un compte ou détruire des données.

Graphique 1. Délits commis par les jeunes au cours de leur vie en Suisse (prévalence vie)



L'analyse des délits commis au cours des 12 mois précédant l'enquête (cf. graphique 2) est, sans surprise, similaire à celle concernant les prévalences vie (cf. graphique 1). Parmi les délits les plus commis au cours des 12 mois précédant l'enquête, les vols dans les magasins sont les plus relevés par les jeunes (15%), suivi du port d'arme (10,3%) et du vandalisme (9,4%), tandis que les vols graves (cambriolage, vol de véhicule et vol aggravé) sont mentionnés par 1,1 à 1,5% des jeunes.

Graphique 2. Pourcentages de jeunes ayant commis des actes délictueux en Suisse (prévalence 12 mois)



Il est important de préciser que seul un faible pourcentage d'adolescent-e-s commet des infractions à répétition, dont notamment la quasi majorité des actes graves. Il est intéressant d'identifier les jeunes multirécidivistes et de comparer leur délinquance à celle des autres jeunes. Ces résultats sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3. Ampleur des délits commis en fonction de la récidive des jeunes (moyennes et pourcentages sur les incidences 12 mois)

	Nombre de délits par personne	% de tous les délits
75% des jeunes (n=8'610)	0.09	1.7%
20% des jeunes (n=1'865)	5.38	21.6%
5% des jeunes (n=545)	66.79	76.6%

Comme indiqué dans le tableau 3, 75% des jeunes commettent en moyenne moins d'un délit sur une période de 12 mois. Pour ces jeunes-là, le risque de tomber dans une délinquance plus grave au cours de leur développement est évidemment très faible. 20% des jeunes perpètrent en moyenne environ 5 délits sur 12 mois. Pour ces jeunes, le risque de développer des problèmes plus graves n'est pas négligeable. Enfin, 5% des jeunes commettent environ 66 délits sur une période de 12 mois, ce qui correspond à 76,6% de la totalité des délits commis. La surcriminalité de ces 5 % est ainsi clairement mise en évidence.

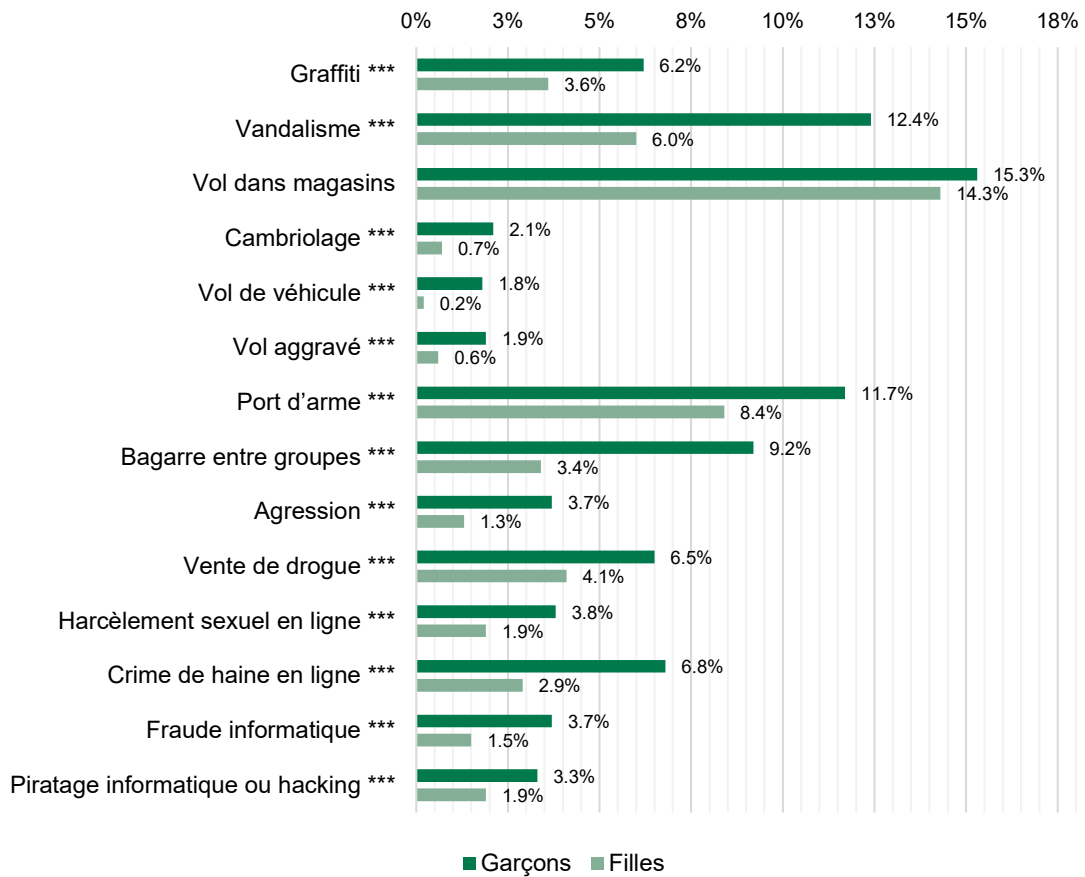
Le profil des jeunes suisses ayant commis des délits est mentionné ci-dessous. Les analyses portent uniquement sur quatre caractéristiques principales, à savoir le genre du/de la répondant-e, le niveau scolaire (10^{ème} année scolaire HarmoS vs 11^{ème} année scolaire HarmoS), le statut migratoire (sans parcours migratoire vs avec parcours migratoire), ainsi que la région linguistique⁵.

De manière générale, il y a significativement plus de garçons que de filles qui commettent des délits en Suisse et ce pour tous les délits considérés, à l'exception des vols dans les magasins qui sont perpétrés par une proportion similaire de garçons et de filles (cf. graphique 3). En analysant les ratios entre les garçons et les filles, à savoir les quotients⁶ entre les pourcentages des prévalences des garçons et des filles, il apparaît que les garçons sont davantage surreprésentés dans la commission de certains types de délits. En effet, ils sont 9 fois plus nombreux que les filles à avoir commis un vol de véhicule, 3 fois plus nombreux à avoir commis un vol aggravé (dénotant d'une certaine violence) et un cambriolage et presque 3 fois plus à avoir commis une agression.

⁵ Des analyses de régression logistique qui identifient les facteurs de risque de la délinquance et de la victimisation sont présentées aux tableaux 5 et 6. Ces dernières englobent de nombreuses variables.

⁶ Le quotient est le résultat d'une division.

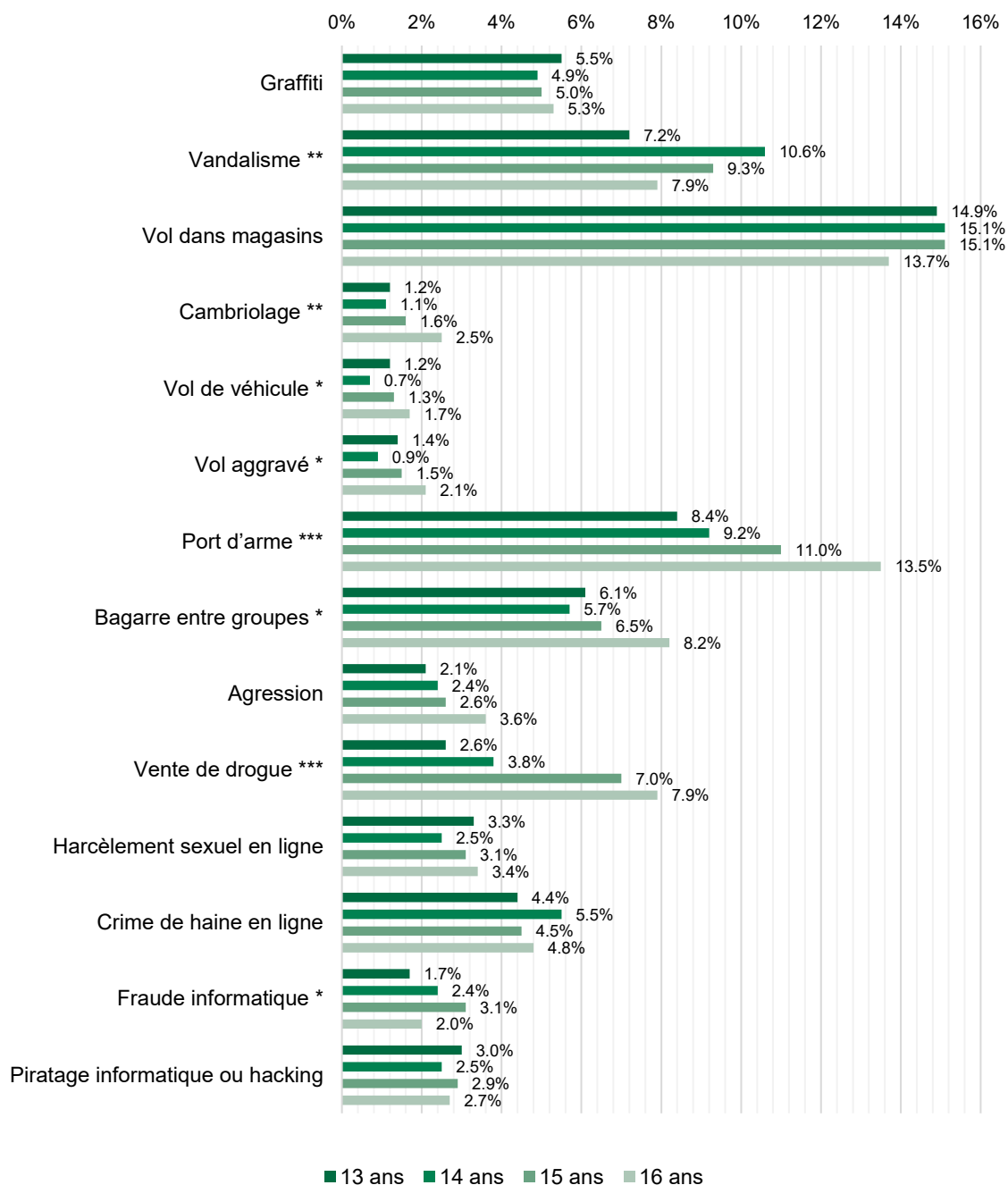
Graphique 3. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits au cours des 12 mois précédant l'enquête en fonction du genre.



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

En ce qui concerne le lien entre les prévalences et l'âge des répondant-e-s, on constate une augmentation des prévalences avec l'âge pour la vente de drogue, les bagarres entre groupes, le port d'arme, le vol aggravé, le vol de véhicule ainsi que les cambriolages. Quant à la fraude informatique, un pic à l'âge de 15 ans est observable, suivi d'une diminution à 16 ans.

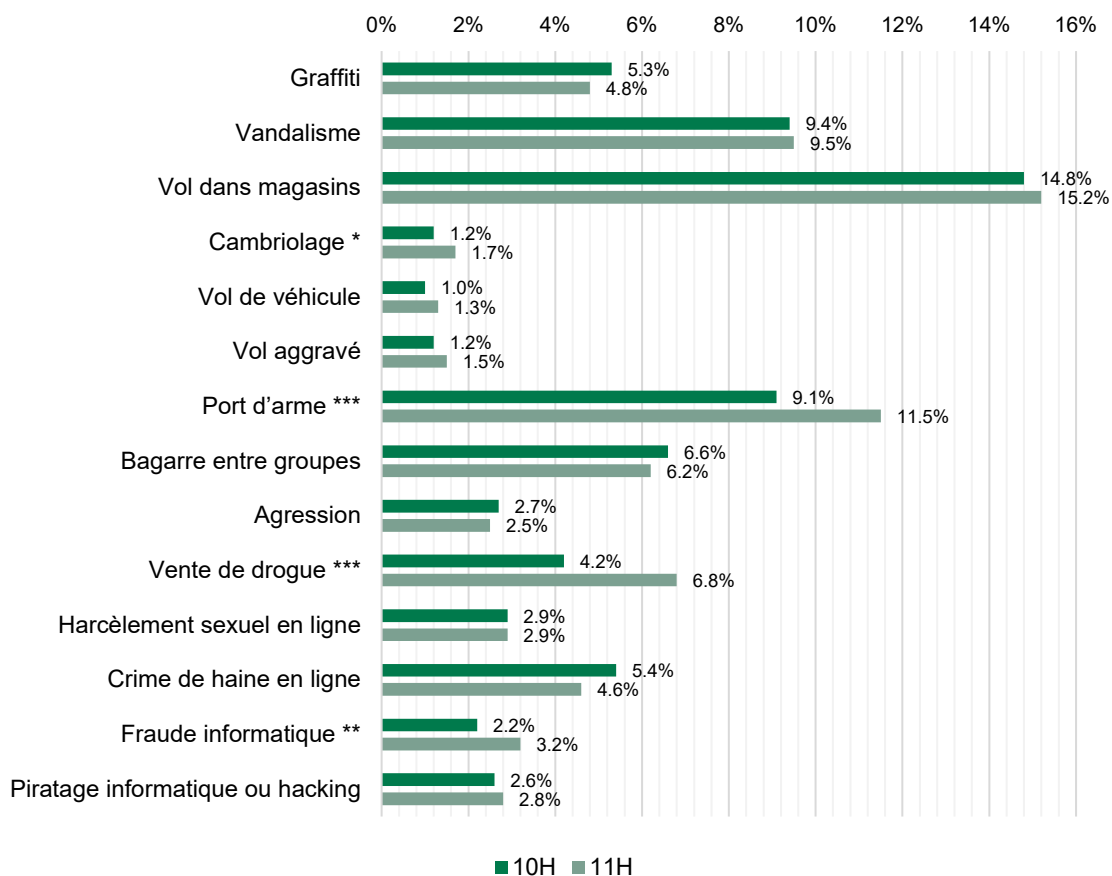
Graphique 4. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits au cours des 12 mois précédant l'enquête en fonction de l'âge en Suisse



Degrés de significativité : *** p<0,001 ; ** p<0,01 ; * p<0,05.

Le prochain graphique (cf. graphique 5) prend en considération le degré HarmoS dans lequel les jeunes se trouvent.

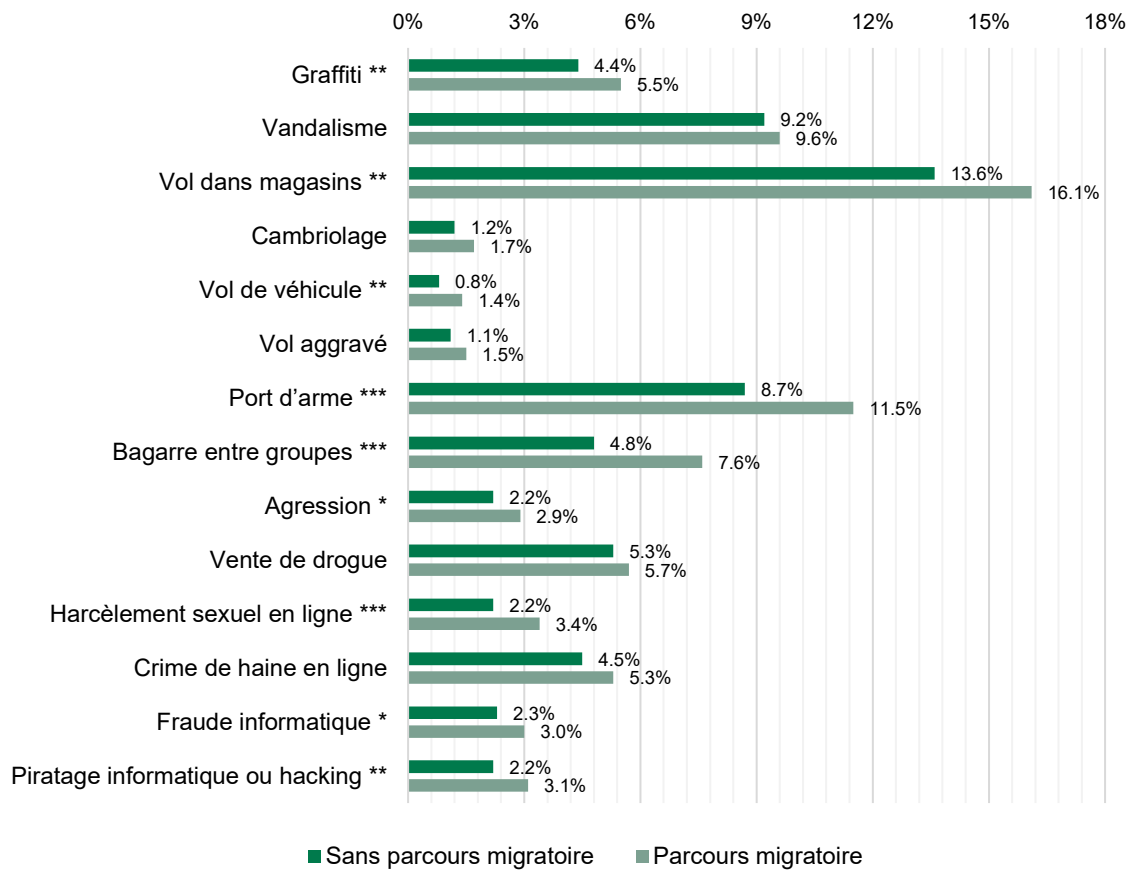
Graphique 5. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits au cours des 12 mois précédant l'enquête en fonction du degré HarmoS en Suisse



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

De manière similaire à l'évolution des prévalences en fonction de l'âge (cf. graphique 4), les jeunes fréquentant la 11^{ème} année scolaire (HarmoS) sont significativement plus nombreux-ses à vendre de la drogue, à porter une arme et à commettre un cambriolage que ceux/celles de la 10^{ème} année scolaire (HarmoS). Le graphique suivant (cf. graphique 6) présente les analyses de la commission de délits en fonction du parcours migratoire.

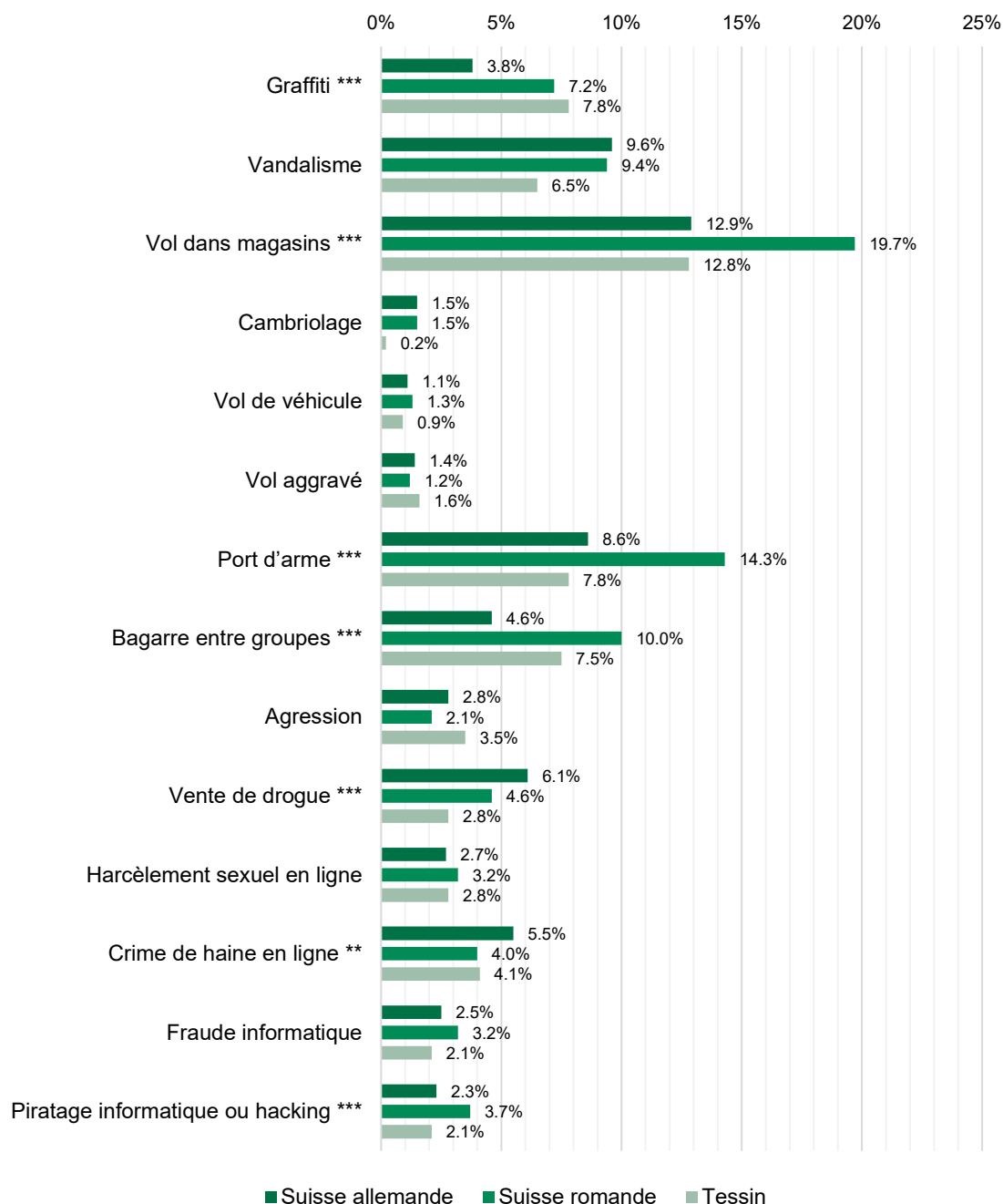
Graphique 6. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits en fonction du parcours migratoire au cours des 12 mois précédant l'enquête.



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Un lien est observé entre le parcours migratoire du/de la jeune et la commission de délits. En effet, les jeunes ayant un parcours migratoire sont significativement plus nombreux-ses à avoir fait des graffitis, commis des vols dans les magasins, des vols de véhicules, à porter une arme, à avoir perpétré des bagarres entre groupes, des agressions, des actes de harcèlement sexuel en ligne, des fraudes informatiques ainsi que des actes de piratage informatique. Concernant les délits où les jeunes ayant un parcours migratoire sont le plus représenté-e-s, il s'agit des vols de véhicules (ratio=1.8), des bagarres entre groupes (ratio=1.6) et des actes de harcèlement sexuel en ligne (ratio=1.6). Bien que les jeunes ayant un parcours migratoire soient surreprésenté-e-s parmi les jeunes ayant commis des délits, le parcours migratoire ne constitue pas un facteur de risque de la délinquance juvénile (cf. tableau 5). Le prochain graphique (cf. graphique 7) présente la délinquance des jeunes en fonction de la région linguistique dans laquelle ils/elle sont scolarisé-e-s.

Graphique 7. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits au cours des 12 mois précédant l'enquête en fonction de la région linguistique.



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Des différences sont présentes au niveau de la délinquance commise et les régions linguistiques. En effet, la Suisse romande accuse des taux plus importants en ce qui concerne les vols dans les magasins, le port d'arme, les bagarres en groupes et le piratage informatique. Quant aux graffitis, les prévalences sont également plus élevées en Suisse romande mais également au Tessin. Pour ce qui est de la Suisse allemande, les jeunes sont plus nombreux-ses à vendre de la drogue et à commettre des crimes de haine en ligne que dans les autres régions linguistiques de Suisse. Davantage d'analyses seraient nécessaires afin de pouvoir émettre des hypothèses quant à ces différences au niveau des régions linguistiques. Le prochain chapitre s'intéresse à la victimisation des jeunes suisses.

5 Victimisation autoportée

Ce chapitre porte sur la victimisation des jeunes, à savoir le fait d'avoir été victimes d'un délit. Les victimisations analysées sont au nombre de 9 et sont présentées dans le tableau suivant (cf. tableau 4), tout comme les questions s'y référant.

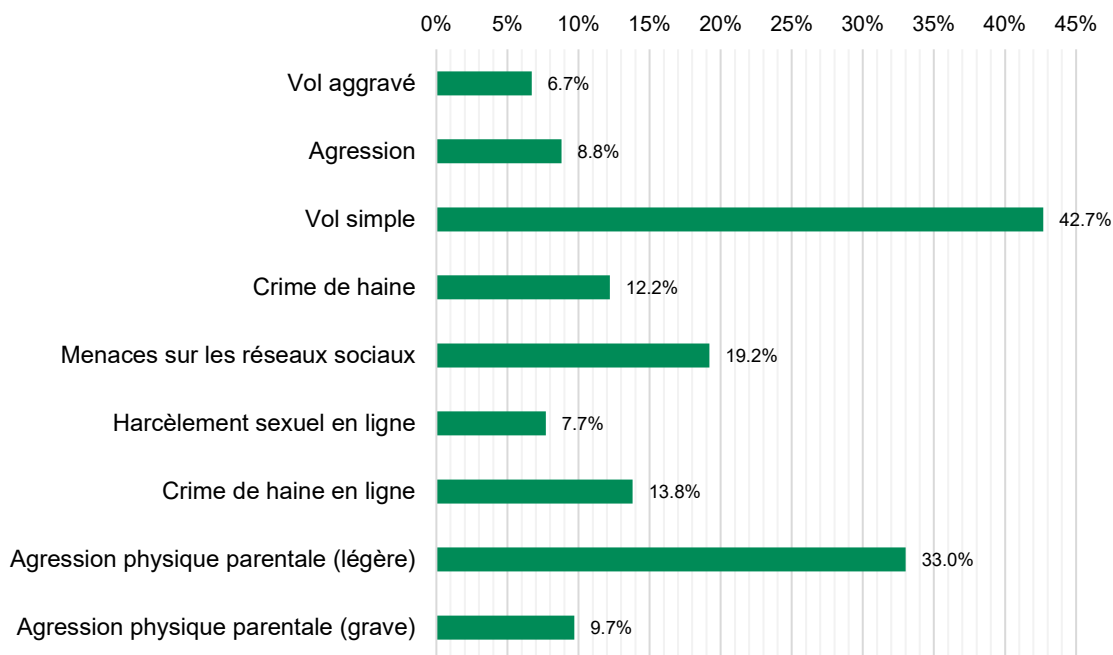
Tableau 4. Liste des victimations analysées et questions associées

Victimisation	Au cours des 12 mois précédant l'enquête (ou au cours de la vie) :
Vol aggravé (brigandage)	Est-ce que quelqu'un a déjà utilisé une arme, la force ou la menace pour obtenir de toi de l'argent ou autre chose ?
Agression	Est-ce que quelqu'un t'a déjà frappé-e ou fait du mal avec un bâton, une matraque, un couteau ou une arme à feu si gravement que tu as été blessé-e ?
Vol simple	Est-ce que quelqu'un t'a-t-il déjà volé un objet (comme un livre, de l'argent, ton téléphone mobile, un équipement sportif, un vélo, ...) ?
Crime de haine	Quelqu'un t'a menacé-e avec violence ou a commis de la violence contre toi à cause de ta couleur de peau, ton origine ethnique, ta nationalité, ta religion, ton identité sexuelle, ton orientation sexuelle, ou pour des raisons similaires ?
Menaces sur les réseaux sociaux	Quelqu'un t'a menacé-e sur les réseaux sociaux ?
Harcèlement sexuel en ligne	Quelqu'un a-t-il déjà posté, transféré ou envoyé par message une photo ou une vidéo intime de toi que tu ne voulais pas que les autres voient ?
Crime de haine en ligne	Quelqu'un t'a envoyé des messages ou commentaires blessants sur les réseaux sociaux en référence à ta couleur de peau, ton origine ethnique ou ta nationalité, ta religion, ton identité sexuelle, ton orientation sexuelle ou pour des raisons similaires ?
Violence physique parentale (légère ⁷)	Ta mère ou ton père (ou ta belle-mère ou ton beau-père) t'a-t-elle/-il déjà frappé-e, giflé-e ou poussé-e ? (Tiens compte des cas où cela représentait une punition pour quelque chose que tu avais fait.)
Violence physique parentale (grave)	Ta mère ou ton père (ou ta belle-mère ou ton beau-père) t'a-t-elle/-il déjà frappé-e)- avec un objet, donné un coup de poing, un coup de pied ou battu-e ? (Tiens compte des cas où cela représentait une punition pour ce que tu avais fait.)

Les formes de victimisation subie par les jeunes au cours de leur vie (cf. graphique 8) et durant les 12 mois précédant l'enquête (cf. graphique 9) sont présentées ci-après.

⁷ Bien que le terme « légère » soit utilisé, il ne s'agit pas de minimiser les impacts de la violence parentale sur les enfants ou sur les jeunes, mais de la distinguer d'une violence parentale plus grave de par les actes commis.

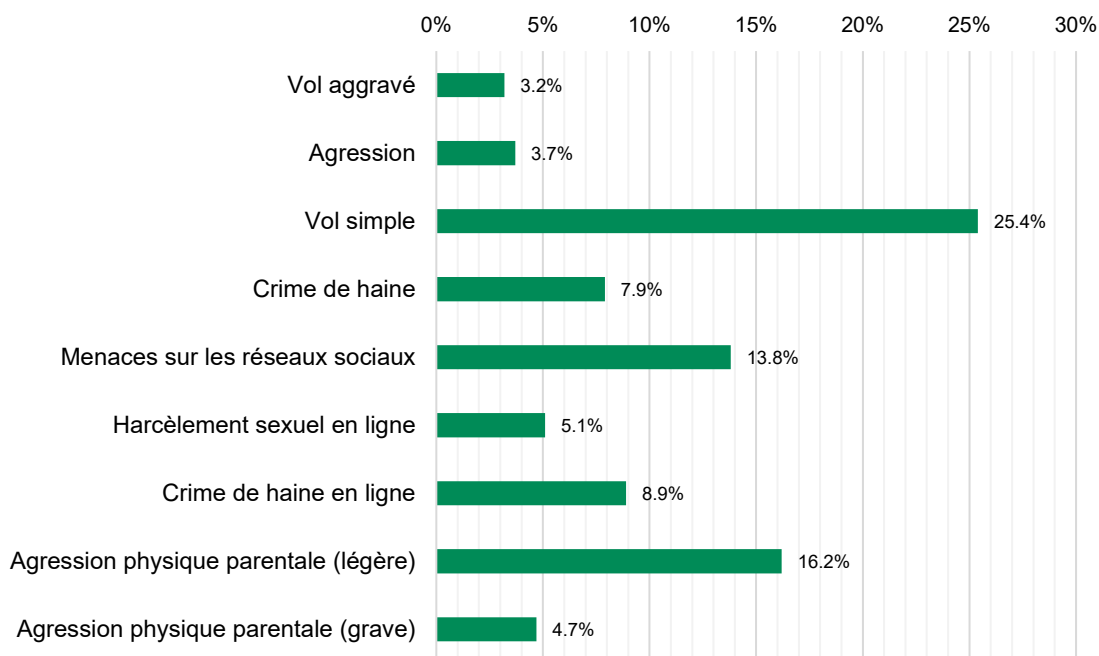
Graphique 8. Pourcentages de jeunes ayant été victimes de délits au cours de leur vie en Suisse



Pour les jeunes suisses, les victimations les plus subies au cours de leur vie sont les vols simples (42,7%) et les menaces sur les réseaux sociaux (19,2%). En ce qui concerne les délits de violence « plus graves », il s'avère que 8,8% des jeunes ont déjà été victimes d'une agression physique grave et 6,7% victimes d'un vol aggravé, c'est-à-dire que des objets leur ont été volés en faisant usage d'une arme, de la force ou de la menace. Une partie des jeunes est également touchée par la violence liée aux préjugés, ce que l'on appelle les crimes de haine. 12,2% des jeunes, soit un-e répondant-e sur huit, ont déclaré avoir été menacé-e-s de violence ou avoir subi des actes de violence en raison de caractéristiques personnelles telles que la couleur de peau, l'ethnie ou la nationalité, la religion, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. Les jeunes ont également été interrogé-e-s sur les expériences de victimisation qu'ils/elles ont éventuellement subies via Internet. Il s'agit de propos, de messages ou de menaces blessants et dévalorisants qui visent à humilier la victime concernée, ce que la littérature désigne par cyberbullying ou cyberharcèlement. En ce qui concerne les crimes de haine en ligne, 13,8% des jeunes en ont été victimes. Ainsi, il semble que les crimes de haine se déroulent légèrement plus fréquemment en ligne que dans le « monde réel ». De plus, les jeunes sont encore plus nombreux-ses, près d'un sur cinq (19,2%), à avoir déjà été menacé-e-s sur les réseaux sociaux. Pour ce qui est des cas de harcèlements sexuels en ligne, 7,7% des jeunes ont rapporté qu'une photo ou une vidéo intime avait été publiée ou transmise sur les réseaux sociaux contre leur gré.

Il a également été demandé aux jeunes dans quelle mesure ils/elles avaient été victimes de violence dans le cadre familial. Environ un tiers d'entre eux/elles (33%) indique que leurs parents ont déjà exercé une violence légère à leur encontre, comme les frapper, les gifler ou les pousser. En outre, un-e jeune sur dix a déjà été victime de violence parentale grave, ce qui signifie qu'il/elle a été frappé-e avec un objet ou avec les poings, maltraité-e avec des coups de pied ou battu. Le graphique 9 présente les prévalences de victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête.

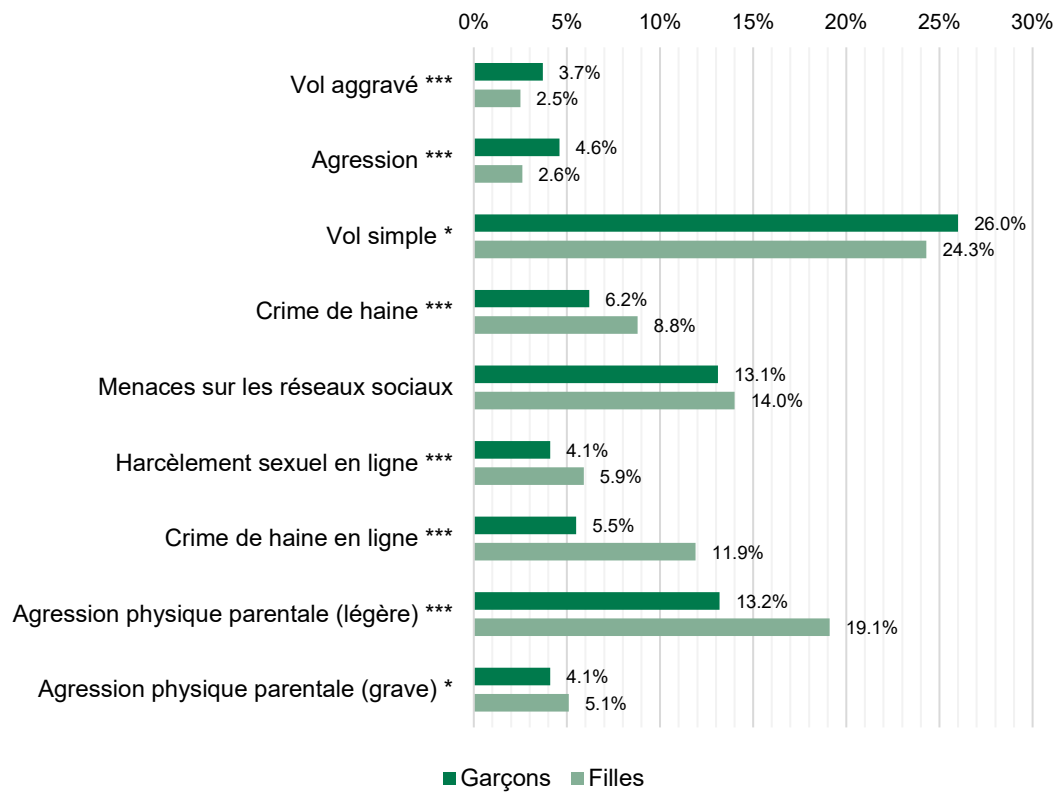
Graphique 9. Pourcentages de jeunes ayant été victimes de délits durant les 12 mois précédant l'enquête en Suisse



Si l'on considère les taux de prévalence des expériences de victimation rapportées pour les 12 mois précédant l'enquête, on constate tout d'abord que la répartition des délits est similaire à celle des prévalences vie, bien qu'à un niveau évidemment plus bas, en raison de la période temporelle plus restreinte. En effet, tout comme les prévalences vie, les jeunes sont les plus touché-e-s par les vols, puisqu'un-e jeune sur quatre indique avoir été victime de vols durant les 12 mois précédant l'enquête. En ce qui concerne les délits de violence grave, 3,7% des jeunes ont subi une agression physique dont la conséquence est une blessure et 3,2% un vol aggravé. 7,9% des jeunes ont fait état de crimes de haine dans « la vie réelle » et 8,9% sur les réseaux sociaux. Les taux des expériences de victimisation en ligne sont de 13,8% pour les menaces sur les réseaux sociaux et de 5,1% pour une photo ou une vidéo intime diffusée en ligne contre le gré de la victime. Quant à la violence parentale, 16,2% des jeunes ont été victimes de violence parentale légère et 4,7% de violence parentale grave au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Le profil des victimes de délits est présenté dans les graphiques suivants, en premier lieu selon le genre (cf. graphique 10). Il est à préciser que les analyses portent sur les taux de victimisation des 12 mois précédant l'enquête.

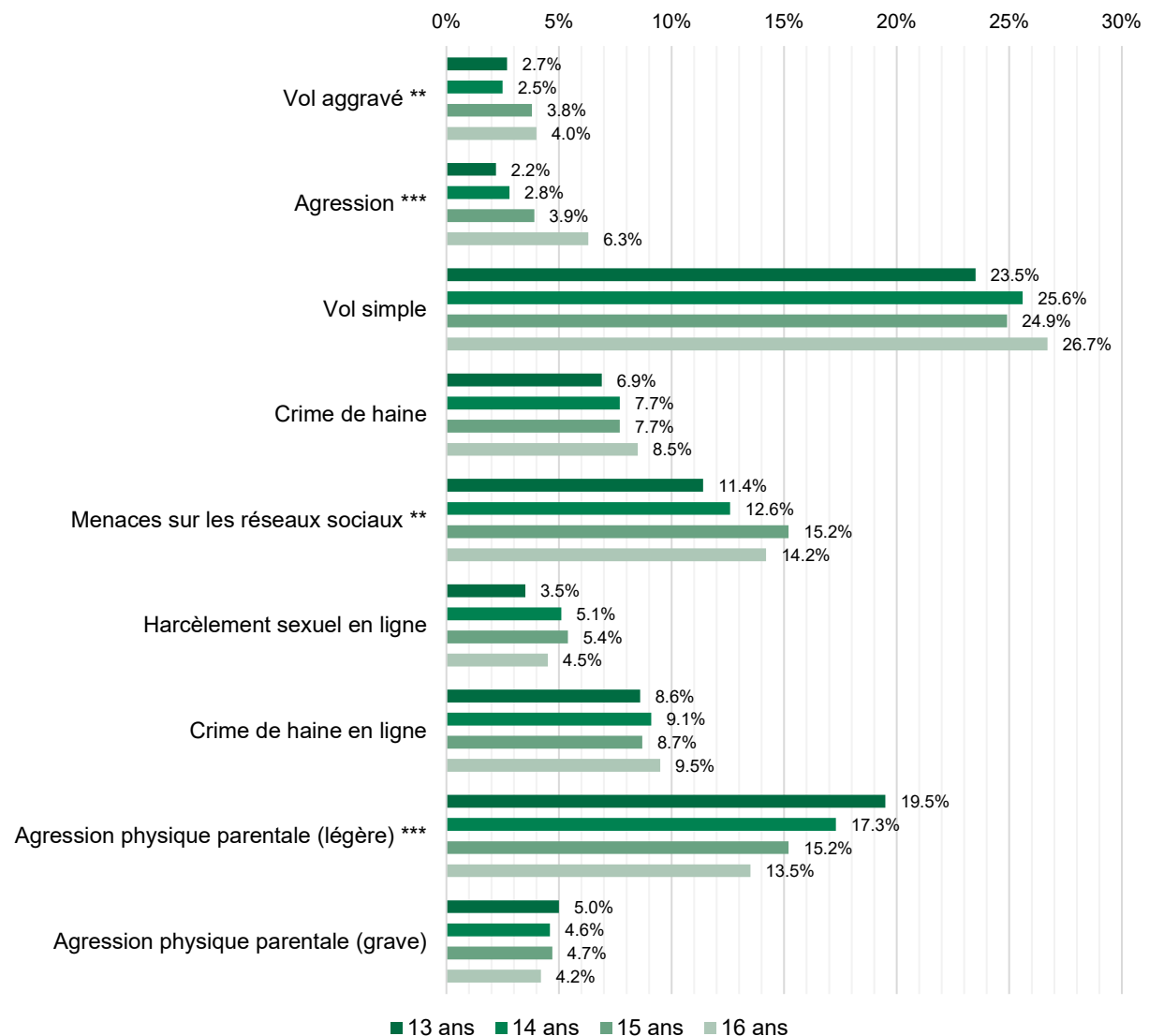
Graphique 10. Pourcentages de jeunes victimes en fonction du genre (prévalences 12 mois)



Degrés de significativité : *** p<0,001 ; ** p<0,01 ; * p<0,05.

Les garçons sont plus victimes de délits de violence que les filles. En effet, ils sont plus nombreux à avoir subi des agressions (ratio=1,8) et des vols aggravés (ratio=1,5). Il en est de même pour les vols. Quant aux filles, elles sont plus vulnérables au cyberharcèlement et aux crimes de haine (que ce soit en ligne ou non). Il apparaît qu'elles sont deux fois plus victimes que les garçons de crimes de haine en ligne et d'harcèlements sexuels en ligne. Quant à la violence parentale, qu'elle soit « légère » ou grave, les filles en sont également plus les cibles (ratio=1,5). Le graphique suivant (cf. graphique 11) présente les taux de victimisation en fonction de l'âge.

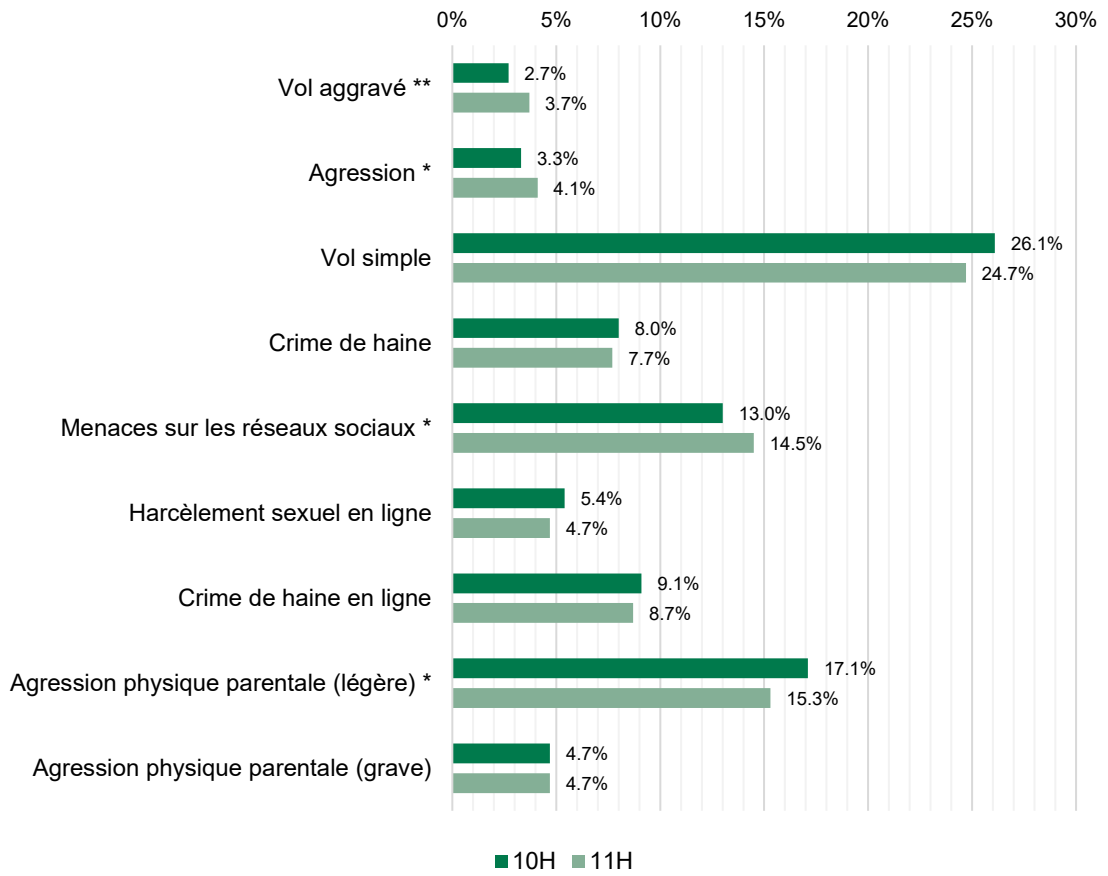
Graphique 11. Pourcentages de victimes en fonction de l'âge (prévalences 12 mois)



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Les victimisations de vols aggravés tout comme les agressions semblent augmenter avec l'âge. En effet, alors que 2,7% des jeunes de 13 ans ont subi un vol aggravé, c'est le cas de 4% à 16 ans. Pour les agressions, la tendance est encore plus marquée, puisque les prévalences triplent presque entre 13 et 16 ans. Quant aux menaces sur les réseaux sociaux, le pic est observable à 15 ans où 15,2% des jeunes en ont été victimes. Les agressions parentales diminuent avec l'âge passant de 19,5% à 13 ans à 13,5% à 16 ans. Aucune différence significative n'est observable par rapport aux autres types de délits. Le graphique 12 présente les expériences de victimisation selon le niveau scolaire. Logiquement, les résultats vont dans le même sens que ceux se rapportant à l'âge.

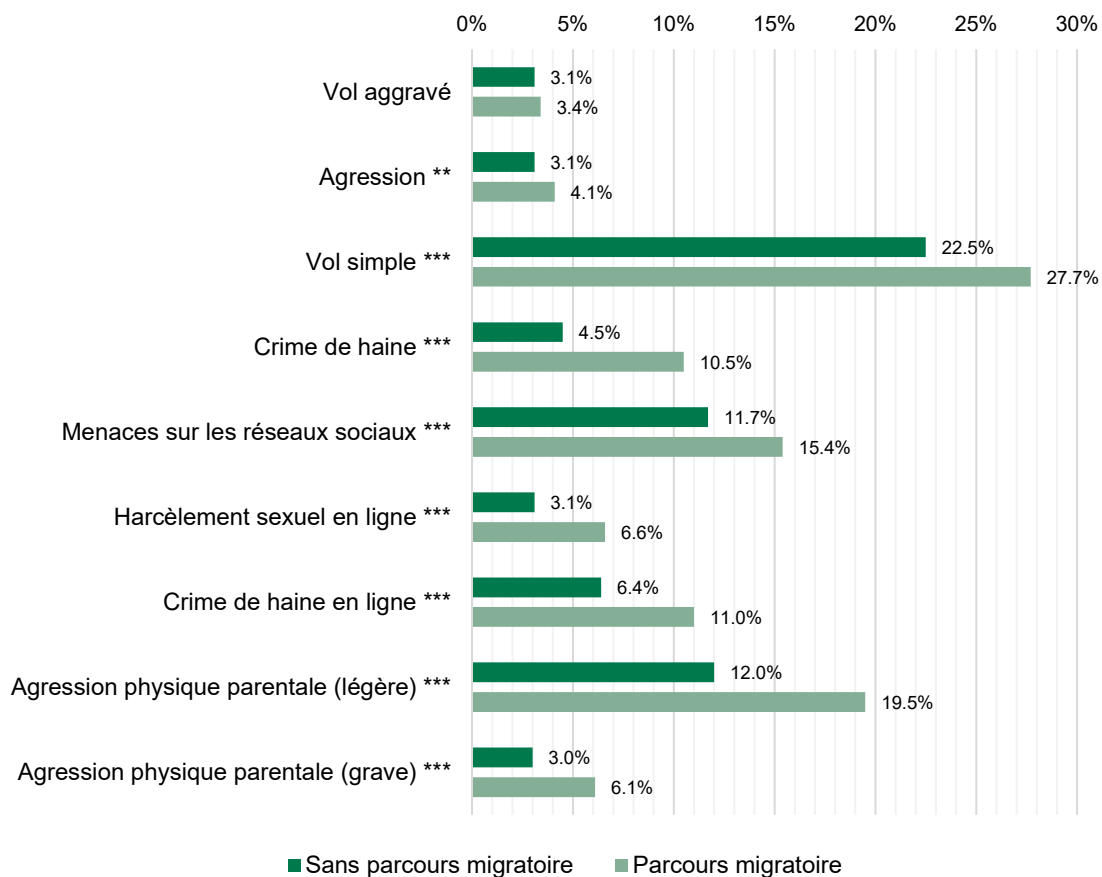
Graphique 12. Pourcentages de victimes en fonction du niveau scolaire (prévalences 12 mois)



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Les jeunes ayant un parcours migratoire sont plus vulnérables face aux actes de victimisation (cf. graphique 13). En effet, les prévalences sont plus élevées pour presque toutes les victimisations considérées parmi les jeunes ayant un parcours migratoire (à l'exception du vol aggravé). Les différences les plus marquées concernent les crimes de haine (ratios = 2.3) et les violences parentales graves (ratio = 2).

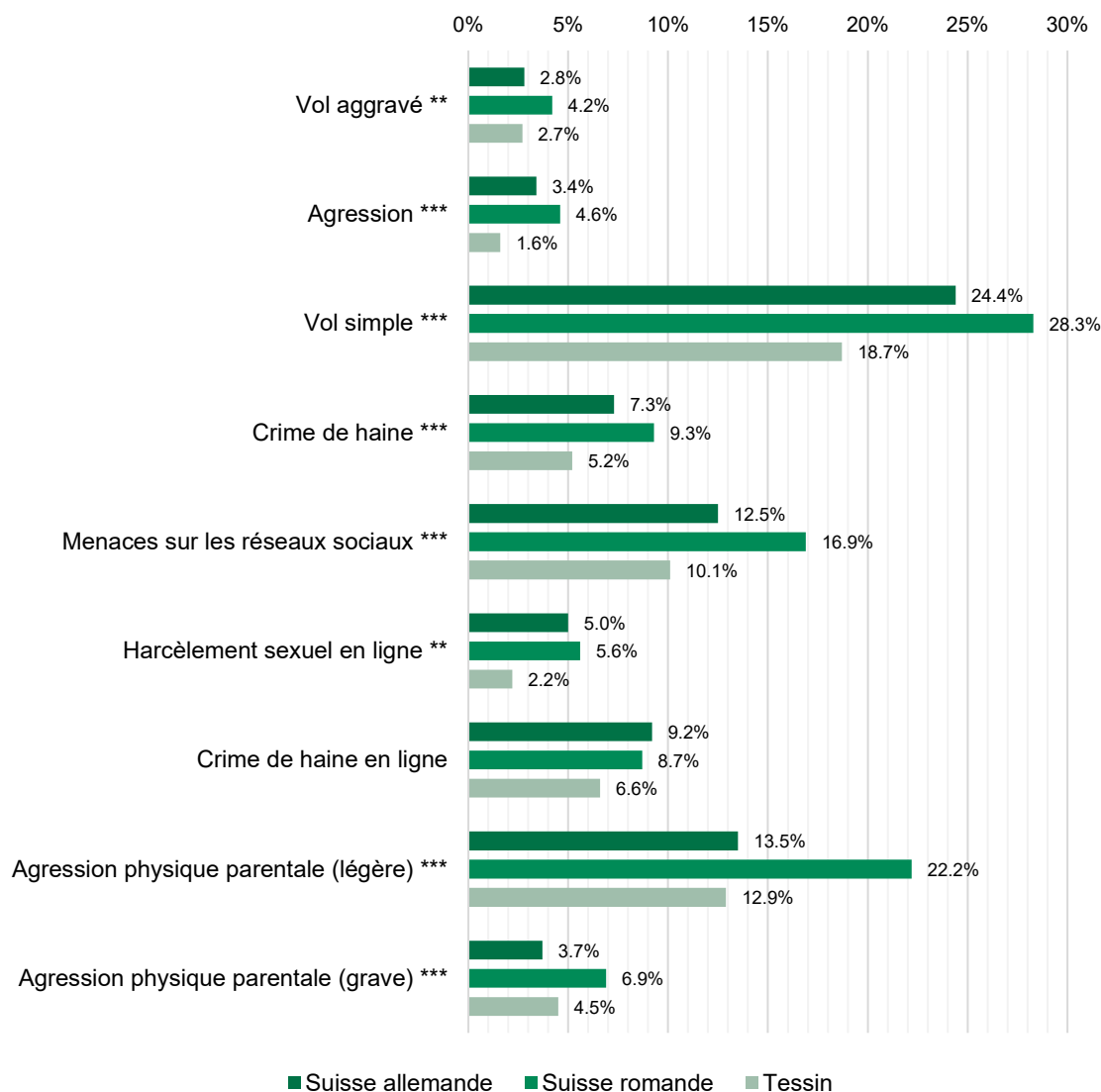
Graphique 13. Pourcentages de jeunes victimes en fonction du parcours migratoire (prévalences 12 mois)



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Il est également intéressant d’observer les différences entre la victimisation et les régions linguistiques de Suisse. Cet aspect est présenté au graphique 14.

Graphique 14. Pourcentages de jeunes victimes en fonction des régions linguistiques (prévalences 12 mois)



Degrés de significativité : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Les résultats portant sur la victimisation et les régions linguistiques vont dans le même sens que ceux ressortis pour la délinquance, toutefois en plus marqués. En effet, la Suisse romande semble être plus à risque de victimisation que les autres régions de Suisse, et ce pour toutes les sortes de victimisation analysées, excepté pour les crimes de haine en ligne. Les jeunes vivant en Suisse romande sont ainsi significativement plus victimes de délits que ceux qui habitent dans les autres régions. Le chapitre suivant s'intéresse aux facteurs de risque de la délinquance juvénile et de la victimisation.

6 Facteurs de risque de la délinquance auto-reportée

Il n'existe pas de cause unique à la délinquance juvénile, mais elle résulte de l'interaction complexe de facteurs individuels, familiaux, scolaires, relationnels, sociaux, culturels et environnementaux. Afin de pouvoir élaborer des programmes adéquats de prévention de la délinquance juvénile, l'identification de facteurs de risque de cette dernière est essentielle. Il est important de préciser que les facteurs de risque ne sont pas déterministes. En effet, la présence d'un ou plusieurs facteurs dans la vie d'un individu ne veut pas dire que ce dernier sera forcément délinquant, mais ces facteurs augmentent la probabilité qu'il le devienne. Les analyses sont basées sur des modèles de régression logistique (facteurs de risque associés aux différentes catégories de délits) et de régression binomiale négative (facteurs de risque associés à la multidélinquance), techniques permettant de modéliser la relation entre un ensemble de variables exogènes et la variable dépendante du modèle de régression.

Des analyses de régression ont été effectuées pour les catégories de délits (commis durant les 12 mois précédant l'enquête) suivants :

- **Délinquance juvénile multiple** : somme des types d'infractions commises par le jeune. Cette variable mesure le nombre de délits différents commis et varie entre 0 (aucun délit commis) et 14 (tous les délits commis durant les 12 mois précédant l'enquête). C'est un indice de variabilité.
- **Violence** : a commis un vol aggravé ou une agression ou a été impliqué dans une bagarre entre groupes
- **Délits contre la propriété** : a commis un vol dans les magasins ou un cambriolage ou un vol de véhicule
- **Aggression en ligne** : a commis un acte d'harcèlement sexuel en ligne ou un crime de haine en ligne
- **Cybercriminalité** : a commis une fraude informatique ou un piratage informatique
- **Graffitis ou vandalisme**
- **Vente illégale de drogue**
- **Port d'arme**

Les variables prises en considération pour l'analyse des facteurs de risque de la délinquance juvénile ont été sélectionnées sur la base des théories et des études criminologiques qui ont mis en évidence un fort lien entre ces dernières et la probabilité de commettre un délit à l'adolescence. Ces variables sont les suivantes :

- *Le genre* : variable dichotomique attribuant la valeur « 1 » aux garçons ;
- *L'âge*, à savoir des jeunes âgé-e-s de 13 à 16 ans ;
- *Le parcours migratoire* : variable dichotomique attribuant la valeur « 1 » si au moins un des parents des jeunes interrogé-e-s est né à l'étranger ;
- *Le faible niveau d'autocontrôle* est une échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations « être d'accord sur le fait de : (a) agir souvent spontanément sans trop réfléchir ; (b) faire souvent ce qui leur plaît sans penser aux conséquences ; (c) s'intéresser le plus à ce qui arrive à court terme qu'à ce qui arrivera à long terme ; (d) aimer parfois faire des choses risquées ; (e) prendre parfois des risques pour le plaisir ; (f) être attiré par l'excitation et l'aventure plus que par la sécurité » ;
- *Le manque de perspectives futures* est une échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations suivantes sur le futur des étudiant-e-s : (a) j'aurai besoin d'aide sociale ou d'un soutien financier de l'État ; (b) j'aurai besoin d'aide financière de mes proches ;
- *Le faible niveau économique de la famille* est une variable catégorielle prenant la valeur « 1 » pour les familles vivant confortablement avec le revenu actuel ; la valeur « 2 » pour les

familles se débrouillant avec le revenu actuel ; la valeur « 3 » pour les familles trouvant difficile / très difficile de vivre avec le revenu actuel ;

- *Le faible attachement à la famille* est une échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations suivantes : (a) je ne m'entends pas bien avec mon père (ou beau-père) ; (b) je ne m'entends pas bien avec ma mère (ou belle-mère) ; (c) c'est difficile de trouver un soutien moral et une aide auprès de mes parents ;
- *Le faible contrôle parental* : échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations suivantes : (a) mes parents ne savent pas où je vais quand je sors ; (b) mes parents ne savent pas ce que je fais quand je sors ; (c) mes parents ne savent pas avec quels amis je suis quand je sors ; (d) mes parents ne savent pas ce que je fais quand je suis sur internet ;
- La *violence parentale sévère* subie inclut les jeunes qui ont été frappé-e-s avec un objet, qui ont reçu un coup de poing ou un coup de pied ou qui ont été battu-e-s violemment par leurs parents durant les 12 mois précédant l'enquête ;
- *Le faible attachement à l'école* est une échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations suivantes : (a) si je devais déménager, mon école ne me manquerait pas ; (b) la plupart des jours, je n'aime pas aller à l'école ;
- *Absentéisme scolaire* : une variable catégorielle prenant la valeur « 0 » si les jeunes n'ont jamais séché l'école ; « 1 » si les jeunes ont séché l'école une ou deux fois au cours des 12 mois précédant l'enquête ; « 2 » si les jeunes ont séché l'école plus de 2 fois, mais moins de 10 fois au cours des 12 mois précédant l'enquête ; « 3 » si les jeunes ont séché l'école de 10 à 19 fois au cours des 12 mois précédant l'enquête et « 4 » si plus de 20 fois au cours des 12 mois précédant l'enquête ;
- *La délinquance des ami-e-s*, à savoir la moyenne de l'incidence des délits commis par des ami-e-s concernant : les vols dans les magasins, les cambriolages, les agressions, les harcèlements sexuels en ligne ou le piratage informatique ;
- *L'appartenance à une bande de jeunes délinquants*, à savoir si le/la jeune a répondu de manière positive aux cinq affirmations suivantes : (a) avoir un groupe « stable » d'ami-e-s avec lequel ils/elles passent du temps, pour faire des activités communes ou pour traîner ensemble ; (b) ce groupe passe beaucoup de temps libre dans les rues et dans les espaces publics comme les parcs, les centres commerciaux ou dans le voisinage ; (c) le groupe existe depuis au moins trois mois ; (d) les membres de ce groupe acceptent généralement la proposition de faire des choses illégales ; (e) certain-e-s membres du groupe font des choses illégales ;
- *Les quartiers problématiques* est une échelle calculée à partir des valeurs moyennes des réponses aux affirmations suivantes : dans le voisinage (a) il y a beaucoup de criminalité ; (b) on vend souvent des drogues ; (c) il y a souvent des bagarres ;
- *La région linguistique* est une variable catégorique avec une valeur de « 1 » si les jeunes sont à l'école en Suisse allemande ; « 2 » en Suisse romande ; « 3 » au Tessin.

Les analyses des facteurs de risque prennent ainsi toutes les variables en considération et en évaluent le risque. Le tableau A1 (en annexe) présente les statistiques descriptives des variables portant sur les actes délinquants mentionnés ci-dessus et le tableau A2 (en annexe) celles des variables portant sur les facteurs de risque potentiels identifiés ci-dessus également. Étant donné que la recherche n'est pas de nature longitudinale, mais transversale, il n'est pas possible de connaître la temporalité de l'apparition des variables. Ainsi, le sens du lien de causalité n'est pas possible à identifier, du moins pour certaines variables. Les analyses des facteurs de risque de la délinquance juvénile sont présentées au tableau 5.

Tableau 5. Prédicteurs de la délinquance juvénile en fonction du type de délits commis

	Délinquance juvénile multiple (OR)	Délits contre la propriété (OR)	Violence (OR)	Graffitis et vandalisme (OR)	Vente illégale de drogue (OR)	Port d'arme (OR)	Agression en ligne (OR)	Cyber criminalité (OR)
Âge	0.999	0.993	1.007	0.931	1.152	0.990	0.908	0.874
Genre (masculin)	1.497 ***	0.953	2.710 ***	1.872 ***	1.351 *	1.420 ***	2.397 ***	1.839 ***
Parcours migratoire	0.954	0.843 *	1.194	0.846	0.760	0.982	0.991	1.105
Faible niveau d'autocontrôle	1.586 ***	1.590 ***	1.691 ***	1.815 ***	1.888 ***	1.624 ***	1.436 ***	1.499 ***
Manque de perspectives futures	0.991	1.024	0.964	0.946	1.064	1.018	1.069	0.859
Faible niveau économique de la famille	1.020	1.041	1.278 **	0.850	1.322 *	1.121	0.949	0.863
Faible attachement à la famille	1.083 *	1.089	0.912	1.062	1.389 **	1.125	1.05	1.089
Faible contrôle parental	1.281 ***	1.354 ***	1.226 **	1.388 ***	1.375 ***	1.409 ***	1.153	1.307 **
Victime de violence parentale sévère	1.224 **	1.236	1.893 ***	1.067	0.975	1.316 *	1.367	1.601 **
Faible attachement à l'école	1.063 ***	1.041	1.071	0.955	1.088	1.142 **	1.023	1.216 **
Absentéisme scolaire	1.198 ***	1.300 ***	1.084	1.377 ***	1.297 ***	1.220 ***	1.238 **	1.106
La délinquance des ami-e-s	3.291 ***	7.855 ***	3.943 ***	4.949 ***	3.763 ***	3.037 ***	3.429 ***	3.787 ***
Bande de jeunes délinquant-e-s	1.723 ***	2.055 ***	2.095 ***	2.755 ***	3.690 ***	1.571 ***	1.48 **	1.318
Quartiers problématiques	1.143 ***	1.062	1.244 ***	1.095	1.374 ***	1.324 ***	1.045	1.293 ***
Suisse allemande	1	1	1	1	1	1	1	1
Suisse romande	1.053	1.251 **	1.534 ***	0.904	0.413 ***	1.503 ***	0.821	1.215
Tessin	1.273 *	1.200	3.341 ***	1.228	0.461 *	0.705	1.038	1.185
Observations (N)	6414	6409	6404	6220	6286	6253	6389	6397

Note : L'analyse ne porte que sur les élèves âgé-e-s de 13 à 16 ans. *** p<0,001 ; ** p<0,01 ; * p<0,05 ; ns. = non statistiquement significatif.

Le modèle "délinquance juvénile multiple" est une régression binomiale négative ; les autres modèles sont des régressions logistiques

En prenant en compte toutes les variables introduites dans l'analyse de régression, lesquelles ressortent de manière significative comme facteurs de risque de la délinquance juvénile multiple ? Sans surprise, le fait d'avoir des ami-e-s délinquant-e-s et d'appartenir à une bande sont les facteurs de risque les plus élevés de la délinquance juvénile. En effet, les jeunes qui ont des pairs qui commettent des délits sont 3,2 fois plus susceptibles de commettre un délit que les jeunes qui n'ont pas d'ami-e-s délinquant-e-s. Quant aux jeunes qui appartiennent à une bande, le risque est de 1,7. Le fait d'avoir un faible niveau d'autocontrôle qui s'apparente, entre autres, à l'impulsivité marquée et à la prise de risque élevée, est également un facteur de risque, dans le sens où les jeunes qui ont un faible niveau d'autocontrôle sont 1,5 fois plus susceptibles de commettre un délit que les jeunes qui ont de bonnes capacités d'autocontrôle. Les garçons sont également plus à risque de commettre des délits que les filles, particulièrement, comme mentionné ci-après, des délits violents. Quant aux variables familiales, il ressort que le manque de contrôle parental, la violence des parents envers les enfants et le faible attachement à la famille sont également des facteurs de risque importants. Sur le plan scolaire, l'absentéisme et le fait de ne pas aimer l'école ont aussi une influence en matière de facteurs de risque de la délinquance juvénile. Il apparaît que le fait d'habiter en Suisse allemande soit un facteur « protecteur » de la délinquance juvénile multiple par rapport aux autres régions linguistiques.

Bien que de manière générale les facteurs de risque soient relativement similaires en fonction des types de délits perpétrés, il est intéressant de relever que des différences sont observables. En effet, concernant les délits contre la propriété, la fréquentation d'ami-e-s délinquant-e-s ressort particulièrement fortement. Il semble ainsi que l'influence des pairs est marquée en ce qui concerne la commission de délits contre la propriété, puisque les jeunes qui côtoient des ami-e-s délinquant-e-s sont 7,8 fois plus à risque de perpétrer un vol dans un magasin, un cambriolage ou un vol de véhicule. Il en est de même pour l'affiliation à une bande délinquante qui a un ratio de 2.

Quant aux délits de violence, la gente masculine est particulièrement plus susceptible de commettre ce type de délits (ratio=2,7). L'influence des pairs, que ce soit la fréquentation d'ami-e-s délinquant-e-s ou l'affiliation à une bande, constitue également un facteur de risque élevé pour ce type de délits, tout comme le fait d'avoir été victime de violence parentale grave. Le faible niveau économique de la famille ressort aussi comme prédicteur de la commission de délits violents.

Les facteurs de risque de la vente de drogue sont aussi fortement liés aux mauvaises fréquentations et à l'affiliation à une bande. De plus, le fait d'habiter en Suisse allemande double le risque qu'un jeune vende de la drogue, tout comme le fait d'habiter dans un quartier sensible.

Pour le port d'arme, les facteurs qui ressortent le plus fortement sont la fréquentation de pairs délinquants et le fait d'habiter en Suisse romande.

En ce qui concerne la cybercriminalité, plus particulièrement les actes de harcèlement sexuel en ligne et de crime de haine en ligne, la gente masculine ressort fortement comme étant plus susceptible de perpétrer ce type de délits par rapport aux filles. Il ressort également que les fréquentations ont un impact non négligeable.

Il est intéressant de relever que le parcours migratoire des jeunes ne ressort pas comme facteur de risque significatif de la délinquance. En effet, lorsque toutes les variables mentionnées ci-dessus sont prises en considération, le parcours migratoire ne ressort pas comme risque significatif. Quant aux prédicteurs qui ressortent de manière significative pour tous les types de délits, ce sont le faible niveau d'autocontrôle des jeunes et la fréquentation de pairs délinquant-e-s. L'affiliation à une bande ressort également de manière significative pour tous les types de délits, excepté pour la cybercriminalité qui ne fait partie des délits spécifiquement commis par les membres de bandes de jeunes.

7 Facteurs de risque de la victimisation autoreportée

Comme présenté ci-dessus pour la délinquance juvénile, des analyses de régression ont été effectuées en ce qui concerne la victimisation globale (avoir subi des délits durant les 12 mois précédant l'enquête) et la victimisation en fonction du type de délits subis. Les prédicteurs potentiels de la victimisation pris en considération sont, pour la plupart, les mêmes que pour la délinquance juvénile, comme il en ressort dans la littérature. Les victimisations suivantes ont été analysées :

- **Victimisation multiple** : cette variable mesure le nombre de délits différents subis en tant que victime et va de 0 (aucun délit subi) à 9 (tous les délits subis au cours des 12 mois précédant l'enquête).
- **Violence grave** : a subi une agression ou un vol aggravé
- **Vol simple**
- **Crime de haine**
- **Cyberagression** : a subi un acte d'harcèlement sexuel en ligne, ou un crime de haine en ligne, ou une menace sur les réseaux sociaux

Le tableau A3 en annexe porte sur les statistiques descriptives des variables dépendantes. Le tableau 6 présente les facteurs de risque associés à la victimisation des jeunes. Comme mentionné précédemment, étant donné que la recherche n'est pas de nature longitudinale, il n'est pas possible de connaître le sens du lien de causalité, du moins pour certaines variables. Le prochain tableau présente les facteurs de risque de la victimisation.

Tableau 6. Prédicteurs de la victimisation en fonction du type de victimisation subie

	Victimisation multiple (OR)	Victime de violence grave (OR)	Victime de vol simple (OR)	Victime de crime de haine (OR)	Victime de cyberagression (OR)
Âge	0.979	1.039	1.005	1.034	1.001
Genre (masculin)	0.842 ***	1.377 *	1.020	0.592 ***	0.657 ***
Parcours migratoire	1.230 ***	0.964	1.145 *	1.948 ***	1.181 *
Faible niveau d'autocontrôle	1.222 ***	1.386 ***	1.284 ***	1.351 ***	1.310 ***
Manque de perspectives futures	1.031	0.982	1.051	1.207 **	1.067
Faible niveau économique de la famille	1.166 ***	1.256 *	1.147 *	1.308 **	1.315 ***
Faible attachement à la famille	1.379 ***	1.517 ***	1.139 **	1.568 ***	1.306 ***
Faible contrôle parental	1.063 *	1.335 ***	1.063	1.012	1.104 *
Faible attachement à l'école	1.064 ***	1.152 *	1.088 **	1.076	1.059
Absentéisme scolaire	1.208 ***	1.302 ***	1.352 ***	1.152 *	1.328 ***
La délinquance des ami-e-s	1.984 ***	2.680 ***	2.648 ***	1.777 ***	3.434 ***
Bande de jeunes	1.002	1.069	1.042	0.724 *	0.941
Quartiers problématiques	1.151 ***	1.322 ***	1.157 ***	1.236 ***	1.170 ***
Suisse allemande	1	1	1	1	1
Suisse romande	1.138 **	1.267	1.132	1.187	0.937
Tessin	0.861	0.892	0.858	0.695	0.674 *
Observations	6476	6463	6273	6363	6447

Note : *L'analyse ne porte que sur les élèves âgé-e-s de 13 à 16 ans. *** p<0,001 ; ** p<0,01 ; * p<0,05 ; ns. = non statistiquement significatif.

Le modèle "victimisation multiple" est une régression binomiale négative ; les autres modèles sont des régressions logistiques.

Le facteur de risque le plus élevé de la victimisation multiple est le fait d'avoir des ami-e-s délinquant-e-s. En effet, les jeunes ayant des ami-e-s délinquant-e-s sont presque deux fois plus susceptibles de subir un délit. La victimisation étant fortement influencée par le style de vie des personnes, fréquenter des pairs délinquant-e-s rend ainsi les individus plus vulnérables, étant donné leur plus grande proximité avec le milieu de la rue et de la criminalité. Les variables en lien avec la famille sont aussi considérées comme facteurs de risque de victimisation. En effet, le faible attachement familial, le faible niveau économique de la famille et le faible niveau de contrôle parental sont également des facteurs de risque de victimisation. Quant au parcours migratoire, il augmente également le risque d'être victime de 1,2. Ainsi, il semble que les jeunes ayant une histoire de migration dans leur famille soient plus à risque de subir un délit, tout comme les jeunes habitant en Suisse romande. Cette dernière observation va dans le sens des prévalences relevées dans cette région linguistique par rapport à la commission de certains délits. Le faible niveau d'autocontrôle tout comme l'absentéisme scolaire rend les jeunes plus vulnérables face à la victimisation. Concernant le genre, être une fille constitue un facteur de risque de la victimisation en Suisse ; cela étant, ce fait dépend évidemment du type de victimisation subie, comme expliqué ci-après.

Les facteurs de risque des différents types de délits sont relativement similaires. Ceux qui ressortent systématiquement de manière significative pour toutes les catégories analysées sont le faible niveau d'autocontrôle, le faible niveau économique de la famille, tout comme le faible attachement familial, l'absentéisme scolaire, les mauvaises fréquentations ainsi que le fait d'habiter dans un quartier que l'on peut qualifier de sensible. Ces dimensions affectent particulièrement la vulnérabilité des jeunes face à la victimisation. Concernant les particularités au niveau des facteurs de risque propres aux différentes catégories de délits, il apparaît que la fréquentation de pairs délinquant-e-s a un ratio élevé en ce qui concerne les délits violents, puisque les jeunes qui ont des ami-e-s délinquant-e-s s'exposent 2,7 fois plus à ce type de délits. Il est intéressant de relever que les garçons sont plus à risque que les filles de subir également un délit violent ; en étant surreprésentés parmi les auteurs, ils y sont également plus exposés.

En ce qui concerne les crimes de haine, il ressort que les jeunes ayant un parcours migratoire et que les filles sont plus sujets à en être victimes. Un lien peut également être fait avec une certaine précarité, puisque les jeunes issu-e-s de familles avec un faible niveau économique et le manque de perspectives économiques futures sont aussi plus vulnérables face aux crimes de haine. Pour ce qui est de la cyberagression, les jeunes sont plus à risque d'en subir en Suisse allemande qu'ailleurs en Suisse, tout comme les filles sont également plus exposées que les garçons à ce type de délits. Le prochain chapitre traite de comparaisons entre la troisième et la quatrième vagues de cette enquête.

8 Comparaisons entre l'ISR4 et l'ISR3

Dans ce chapitre, les résultats de la présente étude sont comparés à ceux de la 3^{ème} vague de l'enquête de l'ISR en Suisse qui a eu lieu en 2013 (Killias et Lukash, 2015). Dans cette enquête de l'ISR3, un échantillon national représentatif de 4'158 jeunes de la 7^{ème} à la 9^{ème} année (9^{ème} – 11^{ème} HarmoS) a été interrogé selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'ISR4, à savoir en ligne, sous la supervision d'un-e enseignant-e. Plus précisément au niveau de la taille de l'échantillon, il s'agit de 2'854 jeunes suisses avec un échantillon supplémentaire de 1'304 jeunes provenant des cantons d'Argovie, de Saint-Gall et du Tessin (pour un total donc de 4'158 jeunes). Pour compenser cette sur-représentation de ces cantons, les données de l'échantillon total ont été pondérées en conséquence (Killias et Lukash 2015, chap. 9.7, p. 237 ss.). Les résultats suivants se réfèrent ainsi aux données pondérées. Afin de permettre une comparaison précise, les analyses ont porté uniquement sur les étudiant-e-s fréquentant les 8^{ème} et 9^{ème} années scolaires, donc les 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires (HarmoS)⁸.

8.1 Délinquance autoreportée

Le tableau 7 compare les taux de prévalence vie et 12 mois de l'ISR3 et de l'ISR4 et indique les degrés de significativité.

En ce qui concerne les taux de prévalence vie, une augmentation significative des jeunes ayant déjà commis un délit est observée, et ce pour tous les types de délits analysés, excepté pour les graffitis. Les plus fortes augmentations, au niveau des différences de pourcentages, portent sur les cambriolages, puisque les prévalences ont triplé entre l'ISR3 et l'ISR4, passant de 0,8% à 2,6%, mais aussi sur les vols de véhicules et les brigandages. Une augmentation marquée des vols dans les magasins est également observée. En effet, alors qu'en 2013, 16% des jeunes interrogé-e-s déclaraient avoir déjà volé quelque chose dans un magasin ou un supermarché au cours de leur vie, ils étaient 28,9% en 2021. En ce qui concerne les actes de vandalisme, une augmentation de 4,1% est observée, les pourcentages passant de 10,6% à 14,7%. En revanche, le pourcentage de jeunes ayant fait des graffitis est stable.

Une augmentation significative des délits impliquant de la violence est également constatée puisque plus de jeunes ont déjà été impliqué-e-s dans une bagarre entre groupes et ont commis des délits de violence graves. Pour ces derniers, les pourcentages d'agressions ont évolué de 3% à 5,4% et de 1% à 2,3% pour les brigandages. La même constatation a été faite pour le port d'armes, dont les pourcentages sont passés de 11,2% dans l'ISR3 à 14,2% dans l'ISR4 et pour la vente de drogue ; de 6,1% à 7,5%.

⁸ L'équipe de recherche dispose de la base de données de l'ISR3.

Tableau 7. Délinquance commise par les jeunes, comparaison entre l'ISR3 et l'ISR4, taux de prévalence vie et 12 mois (%), 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires (HarmoS), données pondérées.

Délits	Prévalences vie			Prévalences 12 mois		
	ISR3	ISR4	Sig.	ISR3	ISR4	Sig.
Graffiti	8.8%	8.9%	ns.	6.2%	5%	*
Vandalisme	10.6%	14.7%	***	8%	9.4%	*
Vol dans les magasins	16%	28.9%	***	11.6%	15%	***
Cambriolage	0.8%	2.6%	***	0.7%	1.5%	**
Vol de véhicule	0.8%	2%	***	0.8%	1.1%	ns.
Vol aggravé (Brigandage)	1%	2.3%	***	0.7%	1.3%	*
Port d'arme	11.2%	14.2%	***	10.1%	10.3%	ns.
Bagarre entre groupes	7.5%	10.1%	***	6.8%	6.4%	ns.
Agression	3%	5.4%	***	2.3%	2.6%	ns.
Vente de drogue	6.1%	7.5%	*	6%	5.5%	ns.
N (min).	2'431	10'190		2'610	10'190	

Note : Sig : Degrés de significativité ; *** : p<0.001 ; ** : p<0.01 ; * : p<0.05 ; ns : non significatif.

Les taux de prévalence pour les 12 mois précédant l'enquête ont connu une évolution quelque peu différente. Des augmentations significatives ont été observées pour les cambriolages, les brigandages, les vols dans les magasins et les actes de vandalisme. Les cambriolages ont connu la plus forte augmentation ; les pourcentages évoluant de 0,7% à 1,5%. L'étude de Ribeaud et Loher (2022, p. 37), qui analyse l'évolution de la délinquance juvénile dans le canton de Zurich, fait également état d'une augmentation entre 2014 et 2021 pour les brigandages (vols aggravés).

Pour les autres types de délits, aucune différence significative n'est observée. En effet, les pourcentages concernant le port d'armes, les bagarres entre groupes, les agressions, les vols de véhicules, les graffitis et la vente de drogue, bien qu'ils diffèrent, ne présentent pas de différence significative et restent donc ainsi relativement stables. Ceci peut être dû à la situation liée au COVID dont les effets démontrés par certaines recherches mentionnent une baisse des délits contre la propriété et des délits de rue, en raison de la diminution des opportunités engendrées par les restrictions (Jaccoud, Burkhardt et Caneppele, 2021). Le prochain chapitre traite de l'évolution de la victimisation entre l'ISR3 et l'ISR4.

8.2 Victimisation autoreportée

L'évolution de la victimisation chez les jeunes selon les deux enquêtes de l'ISRD est représentée dans le tableau 8. La comparaison est possible uniquement pour les cinq types de délits traités dans les deux enquêtes⁹.

Tableau 8. Victimisation subie par les jeunes, comparaison de l'ISRD3 et de l'ISRD4, taux de prévalence vie et 12 mois (%), 10^{ème} et 11^{ème} années scolaires (HarmoS), données pondérées.

	Prévalences vie			Prévalences 12 mois		
	ISRD3	ISRD4	Sig.	ISRD3	ISRD4	Sig.
Vol aggravé (brigandage)	4%	6.7%	***	2.2%	3.2%	**
Agression	4.4%	8.8%	***	3.2%	3.7%	ns.
Vol simple	35.8%	42.7%	***	27.2%	25.4%	ns.
Crime de haine	6.8%	12.2%	***	5.2%	7.9%	***
Menaces sur les réseaux sociaux	16.3%	19.2%	**	8.5%	13.8%	**
N (min.)	2467	10'147		2467	10'147	

Note : Sig : Degrés de significativité ; *** : p<0.001 ; ** : p<0.01 ; * : p<0.05 ; ns : non significatif.

Une forte augmentation de toutes les formes de victimisation analysées, à savoir les brigandages, les agressions, les vols simples, les crimes de haine et les menaces sur les réseaux sociaux, a été observée au niveau des prévalences vie. Les victimes d'agressions ont doublé entre l'ISRD3 et l'ISRD4 (les pourcentages évoluant de 4,4% à 8,8%), tout comme les crimes de haine qui doublent presque également (de 6,8% à 12,2%). Les cas de brigandages sont également 1,7 fois plus nombreux dans l'ISRD4 comparé à l'ISRD3. Concernant les vols simples, une augmentation de 6,9% a été constatée.

Quant aux prévalences 12 mois, des augmentations significatives, mais dans une moindre mesure que pour la prévalence vie, ont été relevées. Les victimes de menaces sur les réseaux sociaux sont en nette augmentation, passant de 8,5% en 2013 à 13,8% en 2021. Il en est de même avec les victimes de crimes de haine et de brigandages. Concernant les agressions et les vols simples, les résultats sont relativement stables puisqu'aucune différence significative n'est observée.

⁹ Le harcèlement sexuel en ligne et la cybercriminalité n'ont pas été traités dans le cadre de l'ISRD3.

9 Evolution de la délinquance juvénile enregistrée par la police

Pour une évaluation plus approfondie de l'évolution des résultats de la présente enquête auprès des jeunes, ce chapitre présente l'évolution de la délinquance juvénile enregistrée par la police, à savoir la délinquance qui est connue de cette dernière. Pour ce faire, la Statistique policière de la criminalité (SPC) suisse a été utilisée pour la période 2012 à 2021¹⁰. Les périodes 2012 et 2013 constituent le moment de référence approprié pour l'enquête ISRD3 qui s'est déroulée entre le printemps et l'automne 2013. Les prévenu-e-s figurant dans la SPC sont compté-e-s une seule fois par catégorie d'infraction, même si plusieurs infractions leur sont imputables.

Les tableaux suivants présentent les taux de prévenu-e-s. Il s'agit, pour chaque catégorie de délits, du nombre de jeunes prévenu-e-s par rapport à 100'000 jeunes de la population résidente permanente dans la tranche d'âge concernée¹¹. Ces taux permettent de prendre en compte les changements au sein de la population résidente. Différents délits de la SPC ont été pris en considération afin de les mettre en perspective avec les données de l'enquête. Il est important de préciser qu'en raison de la nature différente de ces deux indicateurs, la comparaison entre les données de l'enquête ne peut pas être faite à proprement dit, mais permet uniquement d'indiquer des tendances de l'évolution de la délinquance juvénile. En effet, les résultats de la présente enquête prennent en compte le chiffre noir de la criminalité, à savoir la criminalité qui n'est pas connue des services de la police, et la SPC, quant à elle, indique évidemment les cas connus de la police et dont un suspect a été identifié. Le nombre de prévenu-e-s figurant dans la SPC dépend donc du comportement de la population en matière de dénonciation, de l'activité d'enquête de la police et du taux d'élucidation des délits.

La SPC présente les prévenu-e-s selon deux groupes d'âge, à savoir de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Comme les jeunes interrogé-e-s par l'ISRD4 sont en moyenne âgé-e-s de 14 - 15 ans, l'évolution des deux groupes d'âge est présentée ci-après. Cela constitue donc une autre difficulté pour la comparaison entre ces deux types d'indicateurs de la délinquance juvénile qui sont les sondages de délinquance autoreportée et la statistique policière de la criminalité. Le tableau 9 présente les taux de prévenus chez les jeunes de 15 à 17 ans.

¹⁰ Données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les "prévenus enregistrés par la police selon le code pénal, par infraction, canton, groupe de séjour, sexe, classe d'âge et année" selon STAT-TAB (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/daten.assetdetail.21324307.html>).

¹¹ Données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la population résidente permanente par âge (https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/de/px-x-0102030000_101/-/px-x-0102030000_101.px/).

Tableau 9. Taux de prévenus (pour 100'000 résidents permanents), 15-17 ans

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Ev. 2012/ 2013 ^a
Lésion corporelle grave	17.6	9.6	16.3	18.7	14.1	18.7	21.5	28.7	33.7	39.9	170%
Lésion corporelle simple	213.1	197.3	169.2	141.6	163.6	161.2	155.8	209.7	211.8	168.0	-7%
Voie de fait	182.4	190.0	181.7	161.4	161.6	171.9	199.6	219.8	222.2	198.0	13%
Mise en danger vie	8.81	3.85	7.00	10.50	7.06	5.95	8.52	12.53	12.03	10.28	76%
Participation à agression	90.1	72.7	74.3	56.8	73.0	63.9	81.1	106.7	126.0	126.5	55%
Délits de violence	511.9	473.4	448.6	388.9	419.4	421.6	466.6	577.5	605.7	542.7	17%
Brigandage	143.3	102.3	96.5	71.6	82.8	94.1	94.1	131.3	170.5	167.2	37%
Vol avec effraction	157.9	141.5	154.1	134.2	160.9	148.1	135.1	145.5	189.3	182.6	24%
Vol à l'étalage	329.9	260.7	292.2	250.5	243.6	285.8	290.9	317.2	331.7	349.8	15%
Vol de véhicule	131.1	86.9	121.0	132.6	113.0	130.6	128.6	128.1	153.6	117.8	25%
Dommages à la propriété	470.9	447.6	476.2	394.0	441.4	473.6	480.8	491.8	556.4	509.5	16%
Délits contre la propriété	1089.8	936.8	1043.5	911.3	958.8	1038.0	1035.4	1082.7	1231.1	1159.8	18%

Notes a : Pour le calcul de la variation relative, la moyenne des taux des années 2020 et 2021 a été utilisée comme référence avec la moyenne des années 2012 et 2013.

D'une manière générale, une baisse des taux est observée de 2012 à 2015/2016, et ce pour la plupart des délits, suivie par des augmentations jusqu'en 2019 ou 2020. Des légères baisses sont reportées pour certains délits en 2021.

Pour le calcul de l'évolution en pourcents des délits entre 2012/13 et 2020/2021 (cf. dernière colonne des tableaux 9 et 10), la moyenne des taux des années 2020 et 2021 a été utilisée comme référence avec la moyenne des années 2012 et 2013. Ainsi, en comparant 2020/2021 et 2012/2013, il apparaît que les délits de violence augmentent de 17%. Alors que les lésions corporelles graves (plus rares) ont doublé, une baisse de 7% est observée pour les lésions corporelles simples. Pour ce qui est des voies de fait, elles ont augmenté de 13%. Une forte augmentation est également constatée concernant les brigandages (+37%). Par ailleurs, les délits contre la propriété augmentent de 18%. Le tableau suivant montre les taux de prévenus pour le groupe d'âge des 10-14 ans. Pour cette tranche d'âge, les délits de violence ont augmenté de 34%, les brigandages de 61% et les délits contre la propriété de 17%.

Tableau 10. Taux de prévenus (pour 100'000 résidents permanents), 10-14 ans

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Ev. 2012/ 2013 ^a
Lésions corporelles graves	2.7	2.2	2.0	3.2	2.0	2.7	4.1	5.7	3.7	5.5	87%
Lésions corporelles simples	46.3	49.9	49.8	47.2	50.9	46.5	52.2	59.7	55.9	57.1	18%
Voies de fait	87.9	76.2	71.7	76.2	69.0	76.6	79.2	88.7	99.9	107.2	26%
Mise en danger vie	1.97	1.99	2.74	3.99	5.93	3.91	1.20	2.61	2.56	2.98	40%
Participation à agression	14.3	8.4	11.9	9.5	11.9	11.7	15.2	22.0	24.7	30.3	142%
Délits de violence	153.2	138.7	138.1	140.1	139.7	141.4	151.8	178.7	186.7	203.1	34%
Brigandage	23.1	15.6	12.2	4.0	7.9	6.6	11.6	11.9	29.1	33.3	61%
Vol avec effraction	24.9	29.5	27.1	36.7	33.1	31.6	36.3	28.7	48.2	39.5	61%
Vol à l'étalage	145.3	117.9	129.1	97.6	86.3	97.4	110.9	130.6	140.9	156.3	13%
Vol de véhicule	31.3	25.1	32.8	34.5	24.7	37.2	31.8	25.4	36.6	30.1	18%
Dommages à la propriété	173.9	151.6	157.5	128.6	132.3	153.1	126.6	150.0	176.7	193.0	14%
Délits contre la propriété	375.3	324.1	346.6	297.4	276.4	319.2	305.6	334.7	402.4	418.8	17%

Notes a : Pour le calcul de la variation relative, la moyenne des taux des années 2020 et 2021 a été utilisée comme référence avec la moyenne des années 2012 et 2013.

Dans l'ensemble, l'évolution de la délinquance juvénile selon l'enquête de l'ISRD4 présente des tendances relativement similaires à celles des statistiques policières de la criminalité, du moins pour certains délits (en prenant en compte toutes les réserves liées à la comparaison de deux types de statistiques différentes mentionnés ci-dessus). En effet, pour le brigandage, une augmentation de 37% à 61% (15-17 ans et 10-14 ans) est relevée par la SPC. Quant à la présente enquête, l'augmentation se rapportant à ce type de délit est plus élevée et s'élève à 86%. En ce qui concerne les délits violents, une augmentation de 17% à 34% (15-17 ans et 10-14 ans) est observée par la SPC, alors que les données de l'enquête n'indiquent pas d'augmentation significative de la prévalence des agressions ou des bagarres entre groupes au cours de l'année écoulée. Pour ce qui est des délits contre la propriété, la plupart des augmentations concordent entre la SPC et les résultats de l'enquête. En effet, selon la SPC, le vol à l'étalage a augmenté de 15% et de 13% (15-17 ans et 10-14 ans) et selon la présente enquête de 29%.

Concernant les vols avec effraction (cambriolage), une augmentation de 24% (chez les 15-17 ans) et de 61% (chez les 10-14 ans) selon la SPC est constatée. Selon l'enquête de délinquance auto-reportée, l'augmentation est plus importante que la SPC. En ce qui concerne les vols de véhicules, la comparaison n'est pas tout à fait optimale, car la SPC recense aussi bien les voitures, les motos et les vélos volés, alors que l'enquête ne portait que sur les vols de voitures et de motos.

10 Résumé et discussion

Le présent rapport porte sur les résultats suisses de la plus grande enquête au monde de délinquance juvénile et de victimisation à laquelle 49 pays participent. Ce rapport vise à déterminer l'ampleur de la délinquance juvénile et de la victimisation en Suisse, les profils des auteur-e-s et des victimes de délits, et à identifier les facteurs de risque de ces problématiques. Cette étude a consisté à faire passer un questionnaire en ligne de façon anonyme à des jeunes et de les questionner sur leur propre délinquance et victimisation. Afin de pouvoir analyser ces thématiques de manière pertinente, de nombreux domaines qui concernent les jeunes ont été pris en considération, à savoir la famille, les loisirs, les pairs, l'école, la personnalité, les perspectives futures, la délinquance, la victimisation, etc. Au total, 14 délits et 9 victimisations ont été analysés. Il est important de relever que les jeunes n'ont pas la même réticence à avouer avoir commis un délit que pourrait avoir les adultes, du moment que l'anonymat leur est garanti. Ainsi les sondages de délinquance autoreportée sont des indicateurs fiables et valides pour mesurer la délinquance juvénile¹². Au total 11'019 jeunes provenant des trois principales régions linguistiques de Suisse ont pris part à cette enquête.

10.1 Délinquance autoreportée

Les délits les plus commis par les jeunes suisses durant les 12 mois précédant l'enquête sont les vols dans les magasins (15%), le port d'arme (10,3% - qui inclut également le port de couteaux, matraques, bâtons, et pas uniquement les armes à feu), ainsi que les actes de vandalisme (9,4%). Concernant les délits de violence, 6,4% des jeunes ont déjà participé à une bagarre entre groupes et 2,6% ont déjà agressé violemment une personne avec un objet (bâton, matraque, couteau, arme à feu) causant ainsi de graves blessures à la victime. Quant aux vols aggravés (brigandages), qui impliquent également de la violence, 1,3% des jeunes mentionnent avoir employé une arme, la force ou une lourde menace contre une personne pour la voler. Concernant la vente de drogue, 5,5% des jeunes ont déjà vendu de la drogue, ou aidé un tiers à en vendre durant les 12 mois précédant l'enquête. Les vols, en revanche, sont perpétrés par une faible partie des jeunes, puisque 1,5% des jeunes ont déclaré avoir déjà commis un cambriolage et 1,1% à avoir volé un véhicule (voiture ou moto). Au niveau de la cybercriminalité, quatre formes de cybercriminalité ont été analysées dans la présente recherche, à savoir les crimes de haine, les harcèlements sexuels en ligne, la fraude informatique et le piratage informatique. Les crimes de haine en ligne accusent des taux plus élevés que les autres formes de cybercriminalité. En effet, 5% des jeunes interrogé-e-s ont déjà envoyé des messages ou commentaires blessants à quelqu'un sur les réseaux sociaux, que ce soit à propos de la couleur de peau, de l'origine ethnique ou la nationalité, de la religion, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle ou pour d'autres raisons similaires et 2,9% ont déjà transmis en ligne une photo ou une vidéo intime contre la volonté de la personne concernée. Quant à la fraude en ligne et au piratage informatique, 2,7% des jeunes ont indiqué avoir utilisé internet, les e-mails ou les réseaux sociaux pour arnaquer les autres ou les tromper dans le but de se faire de l'argent et également 2,7% avoir piraté un ordinateur ou un compte sur internet qui ne lui appartenait pas pour obtenir des données, prendre le contrôle d'un compte ou détruire des données.

La recherche sur la délinquance juvénile a montré qu'un faible pourcentage de jeunes commet la plupart des infractions, et sont multirécidivistes (Averdijk, Eisner, Luciano, Valdebenito et Obsuth, 2015). Cette surcriminalité d'un faible pourcentage de jeunes a également été confirmée dans cette étude, puisque 5% des jeunes commettent en moyenne 66 délits par an, ce qui correspond à 76% de

¹² Afin de vérifier si les jeunes osent réellement avouer avoir commis un délit, la question suivante leur a été posée : « Imagine que tu aies déjà volé dans un magasin. Penses-tu que tu le dirais dans ce questionnaire ? ». A cette question, environ 86,3% des répondant-e-s fribourgeois-e-s et 90% des jeunes ayant commis au moins un délit au cours de leur vie (ou durant les 12 mois précédant l'enquête) mentionnent qu'ils n'auraient eu aucun problème à admettre avoir commis un vol dans les magasins.

tous les délits signalés. Afin de réduire la délinquance juvénile, il est donc important d'identifier et de prendre en charge ces jeunes multirécidivistes.

De manière générale, les garçons ont tendance à commettre plus de délits que les filles (Chesney-Lind et Shelden, 2004 ; LaGrange et Silverman, 1999 ; Gottfredson et Hirschi, 1990). Cela étant, des différences marquées apparaissent en fonction du type de délits considérés. En effet, les garçons sont particulièrement surreprésentés pour la commission de délits de violence et les différences sont nettement moins marquées, voire nulles, pour les délits mineurs (tels que les vols à l'étalage, la resquille) et les *status offences*, à savoir les comportements qui sont punissables seulement s'ils sont commis par une personne mineure (consommation d'alcool, etc.) (Killias, Aebi et Kuhn, 2019 ; Aebi et Jaquier, 2008 ; Chesney-Lind et Shelden, 2004). Cette surreprésentation de la gente masculine dans la commission de certains délits est également observable dans la présente recherche. En effet, le profil des jeunes commettant des délits révèle que les garçons sont plus nombreux à être délinquants et à commettre des délits, particulièrement des délits violents et des vols, que les filles. Les ratios les plus élevés sont de 9 pour les vols de véhicules, de 3 pour les vols aggravés impliquant l'usage d'une arme, de la force ou d'une lourde menace, de 3 également pour les cambriolages et les agressions, agressions qui impliquent d'avoir tabassé ou blessé quelqu'un avec un bâton, une matraque, un couteau ou un pistolet de façon si grave que la victime a subi des lésions corporelles. Les raisons de ces différences entre les genres sont nombreuses. L'une d'entre elles indique une tendance accrue des garçons à diriger leurs frustrations et leur agressivité vers l'extérieur pouvant engendrer une externalisation de leur violence, alors que les filles auraient plutôt tendance à retourner cette colère contre elles-mêmes, à l'intérioriser, engendrant ainsi, entre autres, des sentiments dépressifs (Agnew, 2009 ; Chesney-Lind et Shelden, 2004). Une autre explication mentionne des tendances de styles éducatifs différents pour les filles et les garçons (Baier et Rehbein, 2013). En effet, l'éducation des filles privilégie l'adaptation, l'empathie, voire parfois même la soumission et celle des garçons plutôt la prise de risque, le besoin de se faire respecter, voire l'agressivité.

En ce qui concerne le lien entre les prévalences et l'âge des répondant-e-s, une augmentation des prévalences est constatée pour la vente de drogue, les bagarres entre groupes, le port d'arme, le vol aggravé, le vol de véhicule ainsi que les cambriolages. Quant à la fraude informatique, un pic à l'âge de 15 ans est observable, suivi d'une diminution à 16 ans. Dans le même sens, les jeunes fréquentant la 11^{ème} année scolaire (HarmoS) sont significativement plus nombreux-ses à vendre de la drogue, à porter une arme et à commettre un cambriolage que ceux/celles de la 10^{ème} HarmoS. Cette constatation est en accord avec de nombreuses études qui ont démontré une augmentation de la délinquance avec l'âge des jeunes et un pic vers 16 - 17 ans (Boers, 2019 ; Shulman, Steinberg et Piquero, 2013).

Un lien a pu être observé entre le parcours migratoire du/de la jeune et la commission de délits, et ce pour presque la totalité des délits analysés. En effet, les jeunes ayant un parcours migratoire sont significativement plus nombreux/euses à avoir fait des graffitis, commis des vols dans les magasins, des vols de véhicules, porter une arme, perpétré des bagarres entre groupes, des agressions, des actes de harcèlement sexuel en ligne, des fraudes informatiques ainsi que des actes de piratage informatique. Ces résultats vont dans le même sens que ceux trouvés dans le cadre d'autres recherches criminologiques antérieures montrant que les jeunes issu-e-s de l'immigration sont souvent surreprésenté-e-s dans les statistiques criminelles (Junger-Tas, Marshall, Enzmann, Killias, Steketee et Gruszczynska, 2010). Dans une étude menée auprès de jeunes un peu plus âgés dans dix cantons suisses (Manzoni et al., 2018), les jeunes issus de l'immigration commettaient également plus de vols et de délits violents que les autres jeunes (Baier, 2020). Toutefois, en tenant compte de la situation socio-économique et en particulier des facteurs culturels tels que les attitudes favorables à la violence (Enzmann, Brettfeld & Wetzels 2004), la différence entre les jeunes issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas n'était plus significative (Baier, 2020).

Cela soulève donc la question de savoir s'il s'agit d'une délinquance "importée" ou d'une délinquance qui se développe dans le pays d'accueil (Walburg, 2014). Une étude antérieure suggère que la criminalité n'est pas nécessairement importée, mais que l'expérience migratoire ainsi que les conditions de socialisation et d'intégration dans le pays d'immigration peuvent parfois avoir un effet défavorable sur le développement des personnes concernées (Killias et Lukash, 2020). Une attention particulière devrait ainsi être portée à l'intégration de ces jeunes et de leur famille (Baier, Kamenowski, Manzoni, Isenhardt, Haymoz et Jacot, 2019 ; Markwalder, Lucia, Haymoz et Killias, 2007). Malgré le fait que les jeunes issu-e-s de la migration soient nettement surreprésenté-e-s en matière de délinquance, le statut migratoire ne constitue pas, dans la présente étude, un facteur de risque pour la délinquance juvénile du moment que les autres variables sont prises en considération.

Des différences sont observables entre les régions linguistiques et le type d'infractions commises. Les jeunes romand-e-s présentent des taux plus élevés pour les vols dans les magasins, le port d'arme, les bagarres entre groupes et le piratage informatique. La statistique policière de la criminalité (SPC) révèle des tendances similaires pour les délits de violence qui sont également plus nombreux en Suisse romande. Quant aux graffitis, les prévalences sont aussi plus élevées en Suisse romande, mais également au Tessin. En revanche, en Suisse allemande, les jeunes sont plus nombreux-ses à vendre de la drogue et à commettre des crimes de haine en ligne que dans les autres régions linguistiques de Suisse. D'autres analyses seront évidemment nécessaires à l'explication de ces différences.

10.2 Victimisation autoreportée

Les victimations les plus subies par les jeunes suisses durant les 12 mois précédant l'enquête sont en premier lieu les vols simples (25,4%), les agressions parentales légères (16,2%) et les menaces sur les réseaux sociaux (13,8%). Les agressions physiques concernent 3,7% des jeunes et les vols aggravés, à savoir des vols avec usage d'une arme, de la force ou de la menace, sont mentionnés par 3,2% des jeunes. Quant aux crimes de haine, qui se rapportent aux menaces ou à de la violence en raison de caractéristiques personnelles, telles que la couleur de peau, l'ethnie ou la nationalité, la religion, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, ils sont rapportés par 7,9% des jeunes et 8,9% mentionnent en avoir été victimes en ligne. Les menaces sur les réseaux sociaux sont également importantes, puisque 13,8% des jeunes mentionnent en avoir subies. Dans une moindre proportion, les harcèlements sexuels en ligne ont concerné 5,1% des jeunes qui ont révélé qu'une de leur photo ou une vidéo intime avait été publiée ou transmise sur les réseaux sociaux contre leur gré. La violence parentale semble être également une problématique qui concerne de nombreux jeunes puisque 16,2% d'entre eux indiquent avoir été frappé-e-s, giflé-e-s ou poussé-e-s par leurs parents et 4,7% avoir été frappé-e-s avec un objet ou avec les poings, maltraité-e-s avec des coups de pied ou battu-e-s.

Le profil des victimes révèle que les garçons sont plus vulnérables face aux délits violents, comme les agressions (ratio=1,8) et les vols aggravés (ratio=1,5) que les filles. Ces dernières, quant à elles, sont particulièrement plus victimes de crimes de haines, que ce soit en ligne (ratio=2,2) ou non (ratio=1,4), de violences parentales « légères » (ratio=1,5) et de harcèlement sexuel en ligne (ratio=1,4). Cette distinction entre le type de victimisation et le genre est également relevée dans la littérature scientifique. En effet, les garçons sont plus susceptibles d'être victimes de violences et d'agressions dans l'espace public, alors que les filles subissent plus de violences dans l'espace privé, de cybercriminalité et de délits d'ordre sexuel (Henry et Powell, 2018 ; Manzoni, Fischbacher et Schwarzenegger, 2015).

L'âge durant lequel les jeunes sont plus vulnérables face aux victimisations dépend du type de victimisation subie. En effet, en ce qui concerne les victimisations de violence, à savoir les vols aggravés et les agressions, le risque semble augmenter avec l'âge. Alors que 2,7% des jeunes de 13 ans ont subi un vol aggravé, c'est le cas de 4% à 16 ans. Pour les agressions, la tendance est encore plus marquée, puisque les prévalences triplent presque entre 13 et 16 ans. Quant aux menaces sur les réseaux sociaux, le pic est observable à 15 ans. Les agressions parentales « légères » diminuent avec

l'âge passant de 19,5% à 13 ans à 13,5% à 16 ans. Sans surprise, les mêmes tendances s'appliquent en ce qui concerne les niveaux scolaires.

Il est à relever que les jeunes ayant un parcours migratoire sont plus vulnérables face aux délits subis, et ce pour tous les délits analysés, excepté les vols aggravés. Les différences les plus marquées concernent les crimes de haine, qu'ils se produisent en ligne ou non (ratios = 2,1 et 3,6) ainsi que les violences parentales graves (ratio = 2,5). Le fait que les personnes issues de la migration soient plus victimes semble être relativement récent en Suisse, puisque des études antérieures montraient des taux de victimisation similaires entre les répondant-e-s suisses et les répondant-e-s ayant un parcours migratoire (Killias, 2009), alors que les études plus récentes indiquent que la migration est souvent liée à une victimisation plus élevée (Killias et Lukash, 2020).

Tout comme pour la délinquance commise, mais de manière encore plus marquée, les régions linguistiques influencent la victimisation subie. En effet, la Suisse romande semble être plus à risque de subir des actes de victimisation que les autres régions de Suisse, et ce pour toutes les sortes de victimisation analysées, excepté pour les crimes de haine en ligne. Les jeunes vivant en Suisse romande sont ainsi significativement plus victimes de délits que dans les autres régions.

10.3 Facteurs de risque de la délinquance juvénile

Afin de pouvoir développer des programmes de prévention de la délinquance juvénile, l'identification de facteurs de risque de cette dernière est essentielle. Il est important de préciser qu'il n'existe pas de cause unique à la délinquance, mais qu'elle résulte de l'interaction complexe de facteurs individuels, familiaux, scolaires, relationnels, sociaux, culturels et environnementaux. Les facteurs de risque ne sont pas déterministes ; la présence d'un ou plusieurs facteurs dans la vie d'un individu ne veut pas dire que ce/cette dernier/ère sera forcément délinquant-e, mais ces facteurs augmentent la probabilité qu'il/elle le devienne.

Les facteurs de risque de la délinquance juvénile en Suisse ont été identifiés dans la présente étude. La fréquentation de pairs délinquant-e-s fait partie des facteurs de risque les plus élevés de la délinquance juvénile. Le fait d'avoir des ami-e-s délinquant-e-s, triple, voire septuple le risque de commettre des délits, les ratios dépendant du type de délit. L'affiliation à une bande de jeunes délinquant-e-s est également fortement criminogène. En effet, le fait d'avoir des pairs délinquant-e-s et de faire partie d'une bande constitue les facteurs de risque les plus importants de la délinquance juvénile. Cette observation se retrouve également dans la littérature qui montre la surcriminalité des jeunes en fonction de leur fréquentation et surtout de leur appartenance à une bande (Haymoz, Maxson et Killias, 2013 ; Haymoz, 2010 ; Agnew, 2005 ; Gatti, Tremblay, Vitaro et McDuff, 2005 ; Weerman et Decker, 2005). La délinquance juvénile est donc difficilement intelligible si l'on ne tient pas compte de l'aspect social de cette dernière (Warr, 2002), sachant qu'environ 80% des délits perpétrés par des jeunes sont commis en compagnie de pairs (Agnew, 2005). En outre, certain-e-s jeunes commettent des délits en étant en groupe qu'ils n'auraient certainement jamais perpétré en étant seul-e-s. Diverses explications de ce phénomène existent. Une d'entre elles réside dans la pression sociale forte qu'exerce le groupe. Ainsi, les individus ont tendance à se conformer à ce que font les autres et/ou à obéir à une personne plus influente. Le fait d'être en groupe rend également les individus moins facilement identifiables, leur offrant ainsi un certain anonymat. Ceci peut avoir comme effet de lever certaines inhibitions, de diminuer la conscience de soi et l'autocritique et par là même, de faciliter l'émergence de comportements déviants et délinquants (Haymoz, 2010 ; Leyens et Yzerbyt, 1997 ; Festinger, Pepitone et Newcomb, 1952). L'appartenance à une bande délinquante est donc fortement criminogène (Haymoz, Maxson et Killias, 2013).

Toujours concernant les facteurs de risque de la délinquance identifiés dans la présente étude, le faible niveau d'autocontrôle ressort également fortement. En effet, les jeunes ayant un faible niveau

d'autocontrôle, à savoir des jeunes qui sont particulièrement impulsifs, qui ont un attrait marqué pour la prise de risque, etc., sont plus susceptibles que les autres jeunes à commettre des délits. Avec ce constat, la présente recherche s'inscrit dans la lignée des nombreuses études qui ont mis en évidence l'influence d'une faible capacité de contrôle de soi sur la délinquance (Huijsmans, Nivette, Eisner et Ribeaud, 2021 ; Vazsoni, Mikuska et Kelley, 2017 ; Manzoni, Fischbacher et Schwarzenegger, 2015 ; Marshall et Enzmann, 2012).

Les jeunes dont les parents exercent un faible degré de contrôle ou de surveillance, à savoir les parents qui ne savent pas où se trouve leur enfant, avec qui il se trouve, etc., sont plus à risque de commettre des délits. Inversement, le fait que les parents exercent un contrôle, une surveillance, constitue un facteur protecteur et peut prévenir, dans une certaine mesure, l'implication de leur enfant dans la délinquance. Ceci a également été documenté par la recherche (Hoeve, Dubas, Eichelsheim, Van der Laan, Smeenk et Gerris, 2009).

Parmi les autres facteurs de risque qui ressortent fortement dans la présente étude, la violence des parents envers leurs enfants constitue aussi un facteur significatif de délinquance juvénile. Cette constatation est également en accord avec de nombreux résultats de recherches qui montrent que la violence parentale - qu'elle soit exercée durant l'enfance ou plus tard – augmente le risque que les jeunes soient impliqué-e-s dans la délinquance et d'autres comportements problématiques (Manzoni et Schwarzenegger 2019 ; Baier, Manzoni, Haymoz, Isenhardt, Kamenowski et Jacot, 2018 ; Gershoff, 2002). Les parents qui maltraitent leur enfant mettent d'une part en danger la relation qui les lie et donnent des schémas comportementaux violents et inadéquats que les enfants / jeunes reproduisent dans d'autres contextes, les jeunes ayant davantage recours à la violence dans des situations conflictuelles.

Les résultats de cette étude ont également montré que la délinquance juvénile est aussi liée au fait d'habiter dans des quartiers sensibles, à savoir des quartiers où des personnes s'adonnent au trafic de drogue, où il y a déjà des problématiques de violence et de délinquance. L'impact des quartiers d'habitation a également été mis en évidence dans de nombreuses recherches (Oberwittler, 2018, 2004 ; Haymoz, Maxson et Killias, 2013).

10.4 Facteurs de risque de la victimisation

Le facteur de risque de la victimisation le plus élevé est le fait d'avoir des ami-e-s délinquant-e-s. En effet, les jeunes ayant des ami-e-s délinquant-e-s sont presque deux fois plus susceptibles de subir un délit. Quant aux autres facteurs qui ressortent comme significatifs, ce sont l'affiliation à une bande, le faible niveau d'autocontrôle, le faible niveau économique de la famille, tout comme le faible attachement familial, l'absentéisme scolaire, ainsi que le fait d'habiter dans un quartier que l'on peut qualifier de sensible. Ces dimensions affectent grandement la vulnérabilité des jeunes face à la victimisation.

Il est à préciser que les garçons sont plus à risque que les filles de subir des délits violents. Ceci peut être expliqué par le lien étroit entre la commission de délits et la victimisation. En étant surreprésentés parmi les auteur-e-s de délits violents, ils sont également plus exposés à ce type de délit. En effet, un facteur influençant grandement le risque de victimisation est le fait d'être un-e délinquant-e. Selon l'approche situationnelle, le style de vie des individus influence grandement le risque de victimisation des personnes (Hindelang, Gottfredson et Garofalo, 1978). Les jeunes délinquant-e-s par leur mode de vie particulier, comme errer dans les rues, rentrer tard, côtoyer d'autres délinquant-e-s, etc. accroissent leur vulnérabilité et sont ainsi davantage victimes que les autres jeunes (Haymoz, Baier, Manzoni, Kamenowski, Jacot et Isenhardt, 2021 ; Killias, Aebi et Kuhn, 2019 ; Haymoz et Gatti, 2010 ; Aebi, 2006). Quant aux filles, elles sont plus susceptibles de subir un crime de haine que les garçons.

Comme mentionné ci-dessus concernant les capacités d'autocontrôle limitées, elles ne sont donc pas seulement liées à une plus grande délinquance, mais augmentent également le risque d'être victime. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes au tempérament impulsif et aimant prendre des risques sont plus enclines à commettre des actes de délinquance, et de ce fait, sont donc plus exposées au risque d'être victimes dans leur environnement.

En ce qui concerne le faible statut économique de la famille, il est frappant de constater que ce facteur n'a qu'une influence modérée sur l'explication des actes de délinquance violents et la vente de drogue, alors qu'il constitue un facteur explicatif pour (presque) toutes les formes de victimisation. Un contexte socio-économique faible semble donc être un facteur de risque de victimisation, plutôt que de délinquance. Toujours en relation avec le milieu familial, la qualité de la relation que les jeunes entretiennent avec leurs parents a également un impact sur le risque de victimisation, puisqu'un faible lien d'attachement avec la famille constitue un facteur de risque de victimisation. L'absentéisme scolaire est également généralement associé de manière significative au risque de victimisation. En effet, un jeune qui fait l'école buissonnière se retrouvera sans supervision d'un adulte et rencontrera plus d'opportunités de commettre des délits, et, par là-même, s'exposera plus à la criminalité, augmentant ainsi le risque de devenir victime.

10.5 Evolution de la délinquance juvénile

L'évolution de la délinquance juvénile est mesurée en se basant sur les résultats de la 3^{ème} enquête de délinquance juvénile qui a eu lieu en 2013. En ce qui concerne la délinquance commise, dans l'ensemble, les jeunes sont plus nombreux-ses à avoir déjà commis des délits au cours de leur vie que lors de la dernière enquête de l'ISRD réalisée il y a huit ans, et ce pour tous les délits analysés, excepté les graffitis. En revanche, la proportion de jeunes ayant commis un délit durant les 12 mois précédant l'enquête de 2021 n'a pas augmenté pour tous les types de délits analysés. Une augmentation des vols dans les magasins, des actes de vandalisme, mais aussi de brigandages (vols aggravés) et des cambriolages est observée, mais concernant les autres délits, les taux sont relativement stables.

Concernant les expériences de victimisation, il s'est avéré que plus de jeunes ont été victimes de vols aggravés, de crimes de haine et de menaces sur les réseaux sociaux par rapport à la dernière enquête de l'ISRD en 2013, et ce aussi bien selon les prévalences vie que les prévalences 12 mois. Les jeunes sont également plus nombreux-ses à avoir été victimes d'agressions physiques et de vols au cours de leur vie. Toutefois, pour ces derniers, les prévalences 12 mois sont relativement stables.

En outre, l'évolution du nombre de jeunes prévenu-e-s enregistré par la police dans les groupes d'âge de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans a été examinée selon la Statistique policière de la criminalité (SPC). Il faut cependant souligner que la comparaison entre les données de l'enquête - qui permettent d'obtenir des informations sur le chiffre noir de la criminalité, à savoir la criminalité qui n'est pas connue des services de police -, et la statistique policière de la criminalité - qui enregistre évidemment que les cas connus de la police - n'est pas optimale. Toutefois cela donne une tendance intéressante des évolutions. Dans l'ensemble, il s'avère que l'évolution de la violence des jeunes selon la SPC présente des tendances similaires à celles des données de l'enquête - sous réserve de toutes les limitations d'une telle comparaison.

Enfin, il convient d'ajouter quelques réflexions sur l'influence possible de la pandémie de Covid-19 sur les résultats de l'enquête, étant donné la temporalité de la réalisation de cette dernière. En effet, les mesures de protection prises pour lutter contre la pandémie pourraient avoir eu une influence sur les taux de prévalence de la délinquance et de la victimisation portant sur l'année précédant l'enquête, étant donné que la période de référence pour les 12 mois précédant l'enquête s'étend du printemps/été 2020 au printemps/été 2021. Durant cette période, les écoles ont d'abord été complètement fermées ; puis, les cours ont été dispensés uniquement en classes réduites. Une limitation du nombre de personnes réunies en groupe était également de mise, impliquant que les jeunes pouvaient se rencontrer

uniquement en groupes restreints. Cette situation semble avoir eu des répercussions diverses sur la commission de délits. D'une part, la pandémie et ses restrictions ont généré passablement de stress pour les jeunes. Or, le stress peut faciliter le passage à l'acte, augmentant ainsi le risque de délinquance. D'autre part, il s'est avéré que les enfants et les adolescent-e-s ont dû rester à la maison, et, par là même, ont passé moins de temps dans l'espace public et plus de temps en ligne (Ribeaud et Loher 2022). Comme relevé dans diverses recherches portant sur les impacts du Covid sur la criminalité, une baisse des délits contre la propriété et des délits de rue a été observée, alors que la cybercriminalité et la violence domestique semblent avoir augmenté durant le confinement (Jaccoud, Burkhardt et Caneppele, 2021). La situation liée au Covid-19 peut donc expliquer la stabilité ou la faible augmentation des prévalences 12 mois comparée à la forte augmentation des prévalence vie pour les délits tels que le port d'armes, les bagarres entre groupes, les agressions et la vente de drogue présentés dans la présente étude. Davantage d'analyses devront être menées sur cette problématique.

10.6 Conclusion

Au vu des observations relatives à la délinquance juvénile décrites dans ce rapport, il semble important de développer des programmes de prévention ciblés qui tiennent compte des groupes à risque particulièrement exposés ainsi que des particularités régionales. Des programmes, dont l'efficacité a été prouvée grâce à des évaluations scientifiques, peuvent être mis en place à différents niveaux, à savoir en milieu scolaire, dans les quartiers d'habitation, auprès des familles dites maltraitantes, etc. (Haymoz, 2022, in press. ; Manzoni, 2020 ; Averdijk et al., 2015). La délinquance juvénile et surtout la prévention de la délinquance juvénile concernent de nombreux-ses acteur-e-s, à savoir les parents, les enseignant-e-s, les directeurs/trices d'écoles, les travailleurs/euses sociaux/ales, la police, les juges, les pédiatres, etc. La coordination et la collaboration entre ces derniers-ières sont essentielles car c'est en unifiant les forces et compétences de chacun-e que la délinquance juvénile peut diminuer. Davantage d'analyses devront être effectuées sur la base de la présente recherche afin d'accroître la connaissance de ces problématiques et d'augmenter la pertinence des programmes de prévention, le présent rapport ayant uniquement comme objectif un état de lieux de la situation de la délinquance juvénile et de la victimisation en Suisse.

Bibliographie

- Aebi, M. F. (2006). *Comment mesurer la délinquance?*. Armand Colin.
- Aebi, M. F., et Jaquier, V. (2008). Les sondages de délinquance autoreportée : origines, fiabilité et validité. *Déviante et société*, 32(2), 205-227.
- Agnew, R. (2005). *Why do criminals offend?: A general theory of crime and delinquency*. Roxbury.
- Agnew, R. (2009). The contribution of "mainstream" theories to the explanation of female delinquency. In M. A. Zahn (Éd.). *The Delinquent Girl* (pp. 7-29). Temple University Press.
- Averdijk, M., Eisner, M., Luciano, E.C., Valdebenito, S. et Obsuth, I. (2015). *Wirksame Gewaltprävention. Eine Übersicht zum internationalen Wissensstand*. Bundesamt für Sozialversicherungen, Schweizerischer Fonds für Kinderschutzprojekte
- Baier, D. et Rehbein, F. (2013). Familiäre Erziehung und abweichendes Verhalten. Ein Vergleich der Geschlechter und Familienformen. *Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation*, 33(4), 399-416.
- Baier, D, Kamenowski, M., Manzoni, P., Isenhardt, A., Haymoz, S., et Jacot, C. (2019). *Integration von Jugendlichen mit Migrationshintergrund in der Schweiz*. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften: Forschungsbericht.
- Baier, D, Manzoni, P., Haymoz, S., Isenhardt, A., Kamenowski, M., et Jacot, C. (2018). *Elterliche Erziehung unter besonderer Berücksichtigung elterlicher Gewaltanwendung in der Schweiz: Ergebnisse einer Jugendbefragung*. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften: Forschungsbericht.
- Boers, K. (2019). Delinquenz im Altersverlauf. Befunde der kriminologischen Verlaufsforschung. *Monatszeitschrift für Kriminologie*, 102(1), 3-42.
- Chesney-Lind, M., et Sheldon, R. G. (2004). *Girls, delinquency, and juvenile justice* (3ème. éd). Wadsworth.
- Enzmann, D., Kivivuori, J., Marshall, I. H., Steketee, M., Hough, M., et Killias, M. (2018). *A global perspective on young people as offenders and victims: First results from the ISRD3 study*. Springer International Publishing.
- Festinger, L., Pepitone, A., et Newcomb, T. (1952). Some consequences of deindividuation in a group. *Journal of abnormal psychology*, 47(2), 382-389.
- Gatti, U., Tremblay, R. E., Vitaro, F., et McDuff, P. (2005). Youth gangs, delinquency and drug use: A test of the selection, facilitation, and enhancement hypotheses. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(11), 1178-1190.
- Gershoff, E. T. (2002). Corporal punishment by parents and associated child behaviors and experiences: a meta-analytic and theoretical review. *Psychological bulletin*, 128(4), 539-579.
- Gottfredson, M. R., et Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford University Press.
- Haymoz, S. (2010). Les gangs en suisse : délinquance, victimisation et facteurs de risque. Thèse de doctorat. Université de Lausanne.
- Haymoz, S. (2022, in press). Délinquance juvénile et prévention : entre défis et prudence. Actes du congrès 2021 du Groupe suisse de Criminologie.
- Haymoz, S., Baier, D., Jacot, C., Manzoni, P., Kamenowski, M., et Isenhardt, A. (2021). Gang members and extremists in Switzerland: Similarities and differences. *European Journal of Criminology*, 1-21.
- Haymoz, S., et Gatti, U. (2010). Girl members of deviant youth groups. offending behaviour and victimisation: Results from the ISRD2 in Italy and Switzerland. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 16(3), 167-182.

- Haymoz, S., Maxson, C., et Killias, M. (2013). Street gang participation in Europe: A comparison of correlates. *European Journal of Criminology*, 11(6), 659-681.
- Henry, N., et Powell, A. (2018). Technology-facilitated sexual violence: A literature review of empirical research. *Trauma, Violence & Abuse*, 19(2), 195-208
- Hindelang, M. J., Gottfredson, M. R., et Garofalo, J. (1978). *Victims of personal crime: An empirical foundation for a theory of personal victimization*. Ballinger.
- Hoeve, M., Dubas, J. S., Eichelsheim, V. I., Van der Laan, P. H., Smeenk, W., et Gerris, J. R. (2009). The relationship between parenting and delinquency: A meta-analysis. *Journal of abnormal child psychology*, 37(6), 749-775.
- Huijsmans, T., Nivette, A. E., Eisner, M., et Ribeaud, D. (2021). Social influences, peer delinquency, and low self-control: An examination of time-varying and reciprocal effects on delinquency over adolescence. *European Journal of Criminology*, 18(2), 192-212
- Jaccoud, L., Burkhardt, C., et Caneppele, S. (2021). *COVID-19, Crime and Policing: A first snapshot of academic publishing on crime trends and police activity during COVID-19 academic*. Research Brief, Series UNILCRIM, (5) 2021.
- Junger-Tas, J., et Marshall, I. H. (1999). The Self-Report Methodology in Crime Research: Strengths and Weaknesses. In M. Tonry (Ed.), *Crime and Justice. A Review of Research* (Vol. 25, pp. 291-367). University of Chicago Press
- Junger-Tas, J., Marshall, I. H., Enzmann, D., Killias, M., Steketee, M., et Gruszczynska, B. (2010). History and Design of the ISRD Studies. In *Juvenile Delinquency in Europe and Beyond. Results of the Second International Self-Report Delinquency Study* (pp. 1-11). Springer.
- Junger-Tas, J., Terlouw, G. J., et Klein, M. W. (1994). *Delinquent Behavior Among Young People in the Western World: First Results of the International Self-Report Delinquency Study*. Kugler Publications.
- Killias, M. (2009). Paradise lost? new trends in crime and migration in Switzerland. In W. F. McDonald. (Éd.). *Immigration. Crime and Justice. Sociology of Crime. Law and Deviance* (pp. 33-45). Emerald Group Publishing Limited.
- Killias, M., Aebi, M. F., et Kuhn, A. (2019). *Précis de criminologie*. 4ème éd. Stämpfli.
- Killias, M., et Lukash, A. M. (2015). *The third international self-report study of delinquency among juveniles in Switzerland and in Indonesia. Report to the Swiss National Science Foundation on the Survey conducted in Switzerland*. Killias Research & Consulting AG.
- Killias, M., et Lukash, A. (2020). Migration, not migrants, is the problem: Delinquency among migrants and non-migrants in Switzerland and ex-Yugoslavia. *European Journal of Criminology*, 17(6), 896-917.
- LaGrange, T. C., et Silverman, R. A. (1999). Low self-control and opportunity: Testing the general theory of crime as an explanation for gender differences in delinquency. *Criminology*, 37(1), 41-72.
- Leyens, J. P., et Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale* (éd. 2005). Mardaga.
- Manzoni, P. (2020). Kriminalprävention. In: J. M., Bonvin, P., Maeder, C., Knöpfel, V., Hugentobler, U., et vTecklenburg. (Hrsg.). *Wörterbuch der Schweizer Sozialpolitik*. Seismo
- Manzoni, P., Baier, D., Haymoz, S., Isenhardt, A., Kamenowski, M., et Jacot, C. (2018). *Verbreitung extremistischer Einstellungen und Verhaltensweisen unter Jugendlichen in der Schweiz*. ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.
- Manzoni, P., Fischbacher, R., et Schwarzenegger, C. (2015). *Jugenddelinquenz in Österreich aus Täter- und Opferperspektive. Resultate der dritten „International Self-Report Delinquency“-Studie (ISRD-3)*. Dike

Manzoni, P., et Schwarzenegger, C. (2019). The influence of earlier parental violence on juvenile delinquency: The role of social bonds, self-control, delinquent peer association and moral values as mediators. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 25(3), 225-239.

Markwalder, N., Lucia, S., Haymoz, S., et Killias, M. (2007). *Juvenile Delinquency in the Canton of Zurich (ISR2-2)*. Report to the Cantonal Ministry of Education.

Marshall, I. H. et Enzmann, D. (2012). The Generalizability of Self-Control-Theory. In J., Junger-Tas, I. H., Marshall, D., Enzmann, M., Killias, M., Steketee et B., Gruszczynska (Eds.), *The Many Faces of Youth crime* (pp. 285-325). Springer

Oberwittler, D. (2004). A multilevel analysis of neighbourhood contextual effects on serious juvenile offending: The role of subcultural values and social disorganization. *European journal of criminology*, 1(2), 201-235.

Oberwittler, D. (2018). Jugendkriminalität in sozialen Kontexten. In: B., Dollinger, et H., Schmidt-Semisch (éd.). *Handbuch Jugendkriminalität*. Springer VS, Wiesbaden

Ribeaud, D., et Loher, M. T. (2022). *Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2021*. Forschungsbericht. Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich.

Shulman, E. P., Steinberg, L. D., et Piquero, A. R. (2013). The age–crime curve in adolescence and early adulthood is not due to age differences in economic status. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(6), 848-860.

Thornberry, T. P., et Krohn, M. D. (2000). The Self-Report Method for Measuring Delinquency and Crime. In D. Duffee (Ed.), *Measurement and Analysis of Crime and Justice: Criminal Justice 2000* (Vol. 4, pp. 33-83). Washington, DC: Department of Justice

Vazsoni, A., Mikuska, J., et Kelley, E. L. (2017). It's time: A meta-analysis on the self-control-deviance link. *Journal of Criminal Justice*, 48, 48-63.

Walburg, C. (2014). *Migration und Jugenddelinquenz: eine Analyse anhand eines sozialstrukturellen Delinquenzmodells* (Vol. 11). Waxmann Verlag.

Warr, M. (2002). *Companions in crime: The social aspects of criminal conduct*. Cambridge University Press.

Weerman, F. M. et Esbensen, F. A. (2005). A Cross-National Comparison of Youth Gangs. In S. H., Decker, et F. M., Weerman. *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups* (pp. 219-255). AltaMira Press

Annexes

Tableau 11. Statistiques récapitulatives des variables portant sur les actes délinquants

Délits (variables dépendantes)	N	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Délinquance juvénile multiple	9260	0.69	1.46	0.00	14.00
Délits contre la propriété	9256	0.22	0.41	0.00	1.00
Violence	9215	0.08	0.27	0.00	1.00
Graffitis et vandalisme	8870	0.12	0.33	0.00	1.00
Vente illégale de drogue	8989	0.05	0.22	0.00	1.00
Port d'armes	8905	0.11	0.31	0.00	1.00
Agression en ligne	9184	0.06	0.24	0.00	1.00
Cyber-criminalité	9185	0.05	0.21	0.00	1.00

Tableau 12. Statistiques récapitulatives des variables portant sur les facteurs de risque potentiels

Délits (variable dépendante)	N	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Âge	9493	14.51	0.82	13.00	16.00
Genre (masculin)	9333	0.50	0.50	0.00	1.00
Parcours migratoire	9383	0.54	0.50	0.00	1.00
Faible niveau d'autocontrôle	9204	3.01	0.90	1.00	5.00
Manque de perspectives futures	9157	1.75	0.86	1.00	5.00
Faible niveau économique de la famille	8593	1.31	0.54	1.00	3.00
Faible attachement à la famille	8289	1.73	0.71	1.00	5.00
Faible contrôle parental	9340	2.17	0.84	1.00	5.00
Victime de violence parentale sévère	9254	0.10	0.31	0.00	1.00
Faible attachement à l'école	9387	2.41	1.01	1.00	5.00
Absentéisme scolaire	9159	0.23	0.67	0.00	4.00
La délinquance des ami-e-s	9207	0.19	0.34	0.00	4.80
Bande de jeunes délinquant-e-s	8751	0.11	0.31	0.00	1.00
Quartiers problématiques	9224	1.57	0.89	1.00	5.00
Région linguistique	9493	1.00	3.00	1.62	0.59
Suisse allemande	4151	43.70			
Suisse romande	4819	50.80			
Tessin	523	5.50			

Tableau 13. Statistiques récapitulatives des variables portant sur les types des victimations analysées

Victimisation (variables dépendantes)	N	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Victimisation multiple	9384	0.85	1.35	0.00	9.00
Victime de violence grave	9358	0.06	0.23	0.00	1.00
Victime de vol simple	8981	0.25	0.43	0.00	1.00
Victime de crime de haine	9148	0.07	0.26	0.00	1.00
Victime de cyber-agression	9308	0.20	0.40	0.00	1.00

Haute école de travail social - Fribourg

Route des Arsenaux 16a
CH- 700 Fribourg

<https://www.hets-fr.ch/fr/>
Sandrine.haymoz@hefr.ch
Riccardo.milani@hefr.ch

Département de travail social

Institut de la délinquance et de la prévention de la criminalité

96, rue Pfingstweid
Boîte postale
CH-8037 Zurich

idx@zhaw.ch
www.zhaw.ch/sozialarbeit